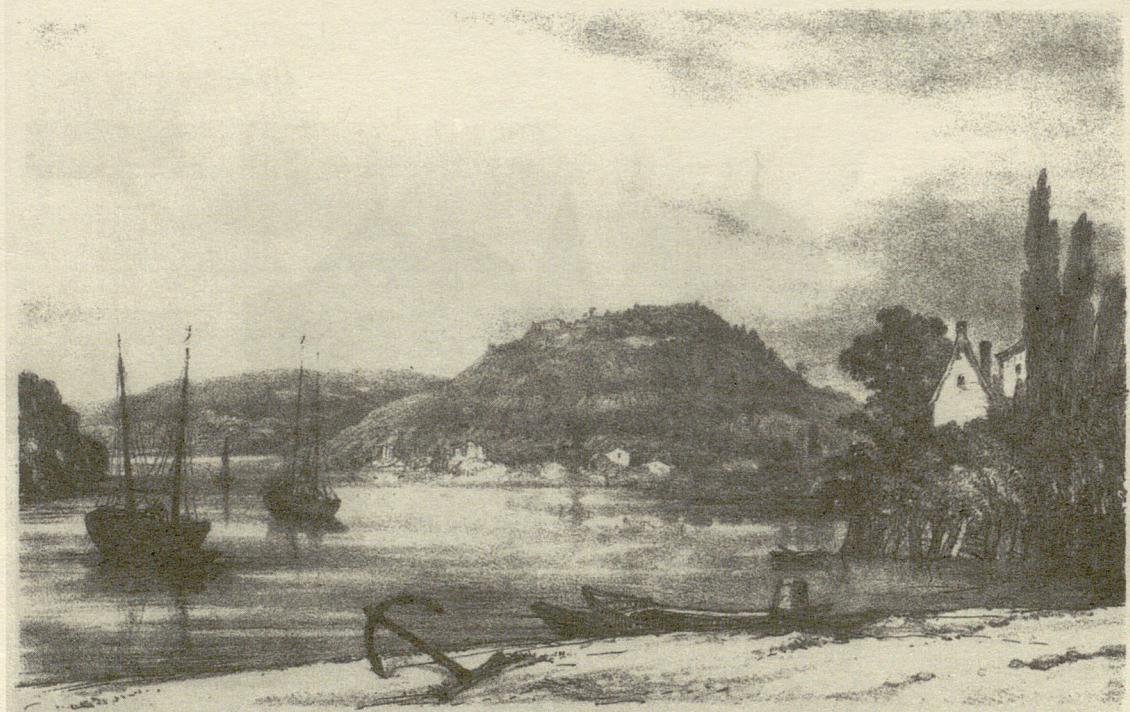


TOME LXIX

N° 266

4^{ème} TRIMESTRE 2002

REVUE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DU LIBOURNAIS
ET DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE



SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE LIBOURNE

Fondée en décembre 1932

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 21 Novembre 1960

Siège Social : Musée Robin, 36, rue Thiers à Libourne (Gironde)

Correspondance et envois d'ouvrages Boîte Postale 175 33501 Libourne Cedex

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'Honneur

M. Maurice Druon, de l'Académie Française, à l'Abbaye de Faize.

Présidents honoraires

M. Jean Vircoulon (Président de 1994 à 1998).

M. André Teurlay, à Libourne (Maire Honoraire de Libourne).

Secrétaire Général honoraire

M. Bernard Ducasse, à Libourne (Secrétaire général de 1952 à 1995).

BUREAU POUR 2002

Membre d'honneur : Monsieur le Maire de Libourne.

Président : M. Christian Martin - 69, rue Etienne Sabaté, à Libourne.

Vice-Présidents : M. Christophe-Luc Robin, à Libourne et M. le Professeur Boris Sandler (Président de 1985 à 1990), à Libourne.

Secrétaire général : M. Jean-Luc Piat, à Saint-Quentin de Baron.

Secrétaire adjoint : M. René Avril, 13, rue Rozanoff, à Libourne.

Trésorier : M. Bernard Bégouin, Musée de Libourne.

Trésorier adjoint : Mme Jeanne Darros, 1, rue Président Carnot, à Libourne.

Archiviste : M. Michel Lafitte, à Libourne.

Directeur de Publication de la Revue : M. Christian Martin.

Membres du Conseil : M. le Docteur Claude Benazet (Président de 1991 à 1993), M. Stéphane Fuseau, M. Jean-François Janoueix, M. Michel Lafitte, Guy Milan, M. Alain Rault (Président de 1999 à 2001), M. Christophe Sireix.

† Anciens présidents : André Gillet (1932-54) - Jean-André Garde (1955-57) - Colonel Jacques Lewden (1958-60) - Emile Prot (1961-64) - Bernard Montouroy (1980-84) - Marc Besson (1965-1969) - André Coffyn (1970 à 1979).

- *Conservateur de la Bibliothèque* : M. le Docteur Claude Benazet.

- *Commission "Revue"* : M. Avril, M. Benazet, M. Martin, M. Piat, Mr Robin, M. Sandler.

- *Commission "Musée"* : M. Bégouin, M. Ducasse, M. Lafitte, M. Martin, M. Piat, M. Sireix.

MEMBRES BIENFAITEURS DE LA SOCIETE

Le Conseil Général de la Gironde - La Ville de Libourne - Les Castors Libournais

La Chambre de Commerce et d'Industrie - L'Association des Commerçants et Artisans

MEMBRES DONATEURS

† In Memoriam des généreux disparus

Mmes Delgouffre, de la Grand-Rive, Jomini, M. et Mme Roumegoux, MM. le Dr Bastin de Longueville, Paul Bial de Bellerade, Jean Bigot, Robert Blanchard, Ernest Corbineau, Henri Decros, Robert Desclaux, Jean Ducasse, Numa Dupuch, N. Eyquart, Jean-André Garde, le Colonel Irasque, William Maxwell, Henri Mirande, Bernard Montouroy, Fernand Morin, Louis Naval, Emile Prot, René Robert, André et Maurice Robin, Pierre Vacher, André Videau.

Généreux Donateurs

MM. André Coffyn, le Comte Edouard Decazes, Bernard Ducasse, J.-F. Fournier, Georges Monloubou, Imprimerie GIP.

L'Assemblée générale peut accorder le titre de Membre Donateur à toute personne ayant consenti un don important en nature ou en espèces (statuts art. 3).

Direction des Affaires Culturelles

54, rue de Magendie - 33074 BORDEAUX CEDEX

Téléphone 05 57 95 02 27 - Télécopie 05 57 95 01 25

Cette revue, sans but lucratif, paraît grâce à l'aide généreuse de nos amis annonceurs, bienfaiteurs et partenaires.

LES GRANDS VINS DU LIBOURNAIS

SAINT-EMILION : «la plus haute expression des vins de côtes»,

COTES :

Château AUSONE, 1^{er} Grand Cru classé A, ST-EMILION
Héritiers VAUTHIER, propriétaires.

«et des graves exceptionnelles» :

Château CHEVAL BLANC, 1^{er} Grand Cru classé A, ST-EMILION
Héritiers FOURCAUD-LAUSSAC, propriétaires.

Château FIGEAC, 1^{er} Grand Cru classé, ST-EMILION
A. MANONCOURT, propriétaire.

COTES :

Château BELAIR, 1^{er} Grand Cru classé , ST-EMILION
Madame DUBOIS-CHALLON, propriétaire.

Château CANON, 1^{er} Grand Cru classé, ST-EMILION
S.C. Château Canon, propriétaire.

Château BEAUSEJOUR, 1^{er} Grand Cru classé, ST-EMILION
Héritiers DUFFAU-LAGARROSSE, propriétaires.

Château CLOS FOURTEL, 1^{er} Grand Cru classé, ST-EMILION
Société Civile du Clos Fourtel, LURTON, propriétaires.

Château SOUTARD, Grand Cru classé, ST-EMILION
Des LIGNERIS, propriétaire.

Château CAP DE MOURLIN, Grand Cru classé, ST-EMILION
Jacques CAPDEMOURLIN, propriétaire.

Château HAUT-VILLET, Grand Cru, ST-EMILION
Eric LENORMAND, viticulteur Tél. 05 57 47 97 60
Fax 05 57 47 92 94

Château DOUMAYNE, ST-EMILION
Francis ROBIN, propriétaire - Tél. 05 57 51 03 65

LA MAISON DU SAINT-EMILION
Etablissements Jean-Pierre MOUEIX, LIBOURNE
Quai du Priourat, Libourne - Tél. 05 57 51 78 96

POMEROL : « Noble héritage des fiers Hospitaliers »

Château PETRUS, POMEROL, cru exceptionnel
Société Civile du Château Pétrus, propriétaire.

Château L'EVANGILE, POMEROL
Société Civile du Château l'Evangile,
Domaines Barons de Rothschild (Lafite), propriétaires.

Château GAZIN, POMEROL E. de BAILLIENCOURT, propriétaire.

Château PLINCE, POMEROL SCEV MOREAU, propriétaire.

Clos BENE POMEBOI

Château MOULINET-LASSERRE, POMEROL,
Jean-Marie GARDE, propriétaire.

Vignobles J. JANOUXEIX, LIBOURNE

Un siècle au service de la qualité.
Téléphone 05 57 51 41 86 Château LA CROIX, POMEROL,

Château HAUT-SARPE, Grand Cru Classé, ST-EMILION.

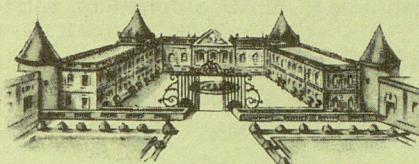
Penser à ceux qu'on aime n'empêche pas de continuer à vivre pour soi. Et inversement.

Initiatives Transmission.



CAISSE D'EPARGNE Aquitaine Nord
GROUPE de LIBOURNE Tél. 05 57 25 61 81

LUSSAC, MONTAGNE, PUISSEGUIN, SAINT-GEORGES :
« Beaux fleurons de la couronne de Saint-Emilion ».



Château SAINT-GEORGES, St GEORGES - St EMILION

Tél. 05 57 74 62 11

Château LUCAS, LUSSAC - ST-EMILION

Marcel VAUTHIER, propriétaire, 33570 Lussac.

Château LYONNAT, LUSSAC - ST-EMILION

Château RECOUGNE, BORDEAUX SUPERIEUR
Les Vignobles Jean MILHADE, 33133 Galgon.

Château des LAURETS,

PUISSEGUIN-ST-EMILION et MONTAGNE-ST-EMILION
SAS Château Les Laurets Tél. 05 57 74 63 40

LALANDE DE POMEROL : « la gloire des moines chevaliers... »

Château BELLES-GRAVES, LALANDE DE POMEROL

Madame Jean THEALLET, propriétaire à Néac.

Château PERRON, LALANDE DE POMEROL

Michel-Pierre MASSONIE, propriétaire - Tél. 05 57 51 35 97

Château SERGANT, LALANDE DE POMEROL

Les Vignobles Jean MILHADE, 33133 Galgon.

Château MONCETS, LALANDE DE POMEROL

L.-G. et E. de JERPHANION, propriétaires - Tél. 05 57 51 19 33

Le grand négoce : "une aristocratie..."

Ets J.B. AUDY Vins Fins

GRANDS VINS DE BORDEAUX 35, Quai du Priourat, BP 79 - 33502 LIBOURNE Cedex.
Tél. 05 57 51 62 17 - Fax 05 57 51 28 28

BEYLOT ET Cie, LIBOURNE

HOREAU-BEYLOT ET Cie, successeurs.
Maison fondée en 1740 - Tél. 05 57 51 06 07.

FRONSAC - CANON-FRONSAC : « Gentishommes solides et racés... »

Château CANON, CANON-FRONSAC

Mademoiselle Henriette HOREAU, propriétaire, Saint-Michel-de-Fronsac

Château de FRONSAC, FRONSAC

« La plus belle vue qui soit au monde » (Guibert)
Paul SEURIN, propriétaire - Tél. 05 57 51 27 46 - 05 57 51 31 26

Vignobles Jean PONTY et Fils - 33126 FRONSAC

Château du **PAVILLON**, CANON-FRONSAC.
Château **GRAND-RENOUIL**, CANON-FRONSAC.

Château LA RIVIERE, FRONSAC

S.A. du Château de la Rivière propriétaire - Tél. 05 57 55 56 56.

Château MAYNE-VIEL, FRONSAC

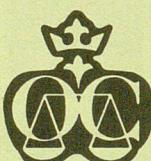
R.J. SEZE, Ingén. Agr. Viticulteur, Galgon - Tél. 05 57 74 30 06
Expédition en bouteilles

Votre
hebdomadaire

LE **R**ESISTANT

Tous les
vendredis

47, rue Victor hugo, Libourne



Orfèvrerie Jacqueline GUILLOT

45, RUE GAMBETTA

Tél. 05 57 25 08 98

33500 LIBOURNE

NOTES D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE FRONSADAISES

*Ma sympathie pour un jeune curé de Fronsac, m'avait, en 1968, fait accéder au souhait qu'il m'avait formulé, de lui fournir quelques articles pour le **Journal paroissial de Fronsac**, qu'il animait.*

Fronsadais, par héritage familial, je n'avais, naturellement, pu me dérober à son amicale insistante.

De cette collaboration, qui a duré environ deux ans, il est bien probable que peu, sinon rien, a subsisté, comme il advient, généralement, de toutes ces petites publications, à demi confidentielles, rarement conservées.

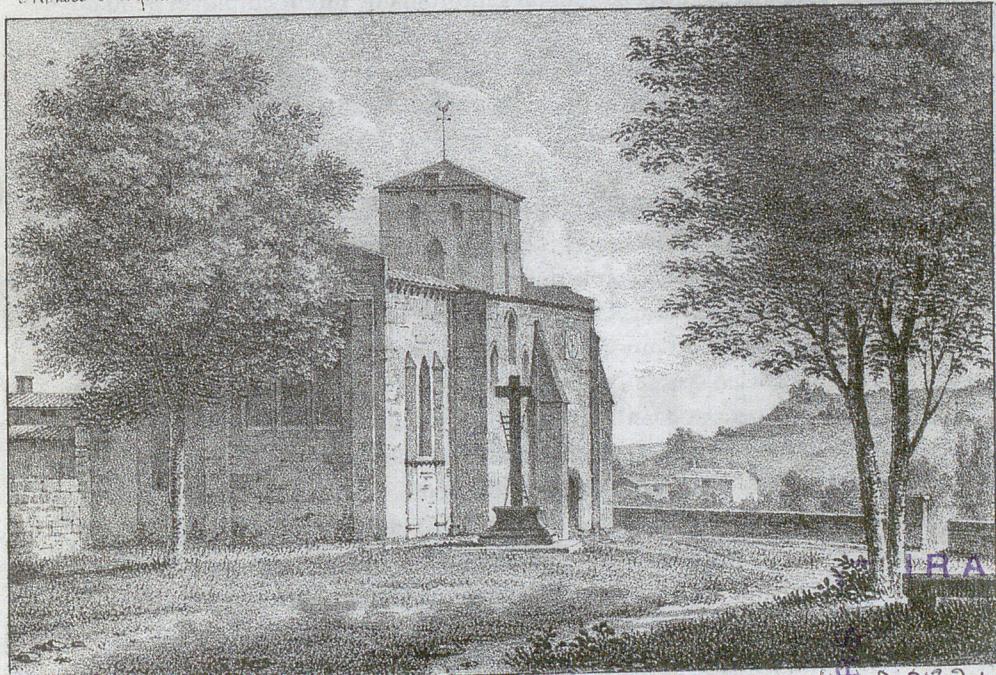
*Pour fêter "leur octogénaire", les responsables de la **Revue**, ont voulu rééditer quelques uns de ces textes, que nul d'entre vous n'a, sans doute, ni lu, ni connu.*

Revus mais très peu modifiés, j'espère que les vieux Fronsadais auront plaisir à les relire. Et que leurs descendants et nos lecteurs actuels, y trouveront quelque intérêt.

Bonne année, mes amis, et essayez tous, de rester jeunes d'esprit. C'est le meilleur et le seul remède contre les monstruosités de notre époque.

Noël 2002 – Bernard DUCASSE.

Musée d'Occitanie.



Vue de l'Eglise de Fronsac.

54 P02324

CN XXX-6

L INVENTAIRE MONTAIGNE

I - LA PREMIÈRE ÉGLISE DE FRONSAC

L'église paroissiale de Fronsac est une des plus anciennes du canton. Plusieurs auteurs prétendent qu'elle fut fondée par Charlemagne, en même temps que le premier château construit sur le terre. Aucun document ne vient à l'appui de cette tradition.

Mais il n'y a pas lieu, pour cela, de "rajeunir" la fondation de notre église. Tout au contraire, à la lumière de données fort nouvelles, énoncées par le professeur Higoumet, dans le second volume de l' "*Histoire de Bordeaux*", nous pouvons légitimement faire remonter l'origine du culte, à Fronsac, à une époque antérieure au VII^{ème} siècle.

En effet, saint-Pierre et saint-Martin sont les deux vocables d'églises les plus anciens. Or, si Saint-Martin existe toujours, une autre église a disparu, à Fronsac, qui était dédiée à saint Pierre. De plus, la terminaison du nom même de Fronsac désigne sans nul doute un ancien domaine gallo-romain. La réunion de ces deux éléments - églises dédiées à saint Martin et saint Pierre et nom de lieu antique - concourt à la conviction que l'on peut avoir de la très grande ancienneté de l'habitat et du culte en cet endroit.

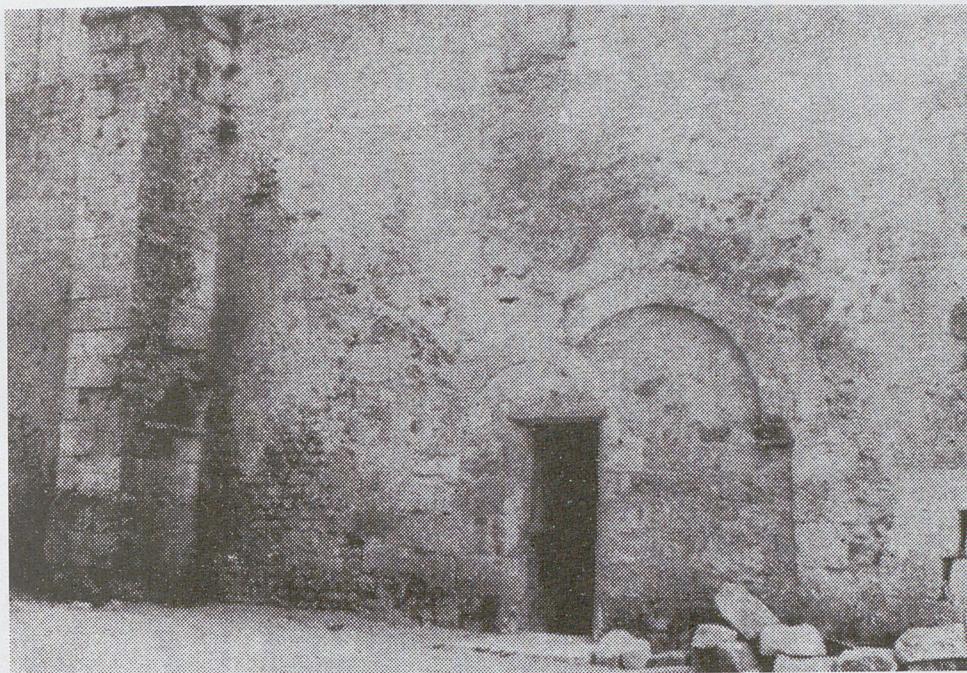
D'autre part, la dédicace à saint Martin, évangélisateur de la Gaule, se rencontre souvent lorsqu'une église chrétienne a succédé à un monument païen. Enfin, "les procédés de construction gallo-romaine furent employés pendant longtemps, jusqu'à la fin du X^{ème} siècle, mais pas plus tard". Or, un des éléments essentiel des constructions antiques est le "petit appareil", c'est-à-dire l'usage de pierres carrées ou rectangulaires, ayant seulement de 10 à 15 cm de côté.

Que reste-t-il de la première église ?

Sachant cela, on peut voir sans difficulté ce qui peut rester à Fronsac d'un monument très ancien. C'est le mur nord, le long de la place, depuis le fond de l'église jusqu'au chœur. Ce dernier est en retrait, et plus récent, ainsi que la partie supérieure du mur ancien, qui a été surélevé d'environ 2 m.

Ce mur ancien, vu de l'extérieur, et dans ses parties basses, semble bien construit en "petit appareil" rappelant à s'y méprendre le matériau antique. Là où un crépiage récent est tombé, les assises de petites pierres rectangulaires ou carrées semblent se succéder régulièrement.

Lors des travaux de réfection de la voûte écroulée, en 1953, j'ai infiniment regretté d'avoir été prévenu trop tard du décapage du mur qui a, paraît-il, révélé intérieurement le même appareil, caché actuellement sous un revêtement de ciment.



Le vieux mur, construit en petite pierre, garde des traces d'ouvertures successives et peut-être même celle du départ d'un porche ?

(Cliché pris en 1953, pendant les travaux)

Ce petit appareil se retrouve dans la partie ouest de l'église (entre le contrefort et le porche), et sur le flan sud du clocher. Il est même observable, dans ce dernier mur, sous le porche, à ras du sol où quelques assises sont à découvert.

Il serait intéressant de décapier ce mur et de rejoindre les petites pierres, comme cela a été fait dans les fonts baptismaux, qui représentent l'extérieur de ce mur primitif.

Le reste du mur sud a été détruit lors de la construction du bas-côté. Ces trois murs sont donc ce qui reste du plus ancien édifice. Celui-ci était, sans doute, rectangulaire - sauf dans le cas de destruction totale d'une abside que rien ne permet de supposer jusqu'ici - et s'arrêtait au chœur actuel.

Que nous soyons donc en présence des restes d'un monument antique réutilisé ou d'une construction primitive (mérovingienne ou carolingienne), ce petit appareil, sans être un cas unique, est loin d'être très courant dans nos vieilles églises et doit être conservé avec le plus grand soin.

II - IL Y A 1 200 ANS, CHARLEMAGNE BATISSAIT LE PREMIER CHATEAU DE FRONSCAC

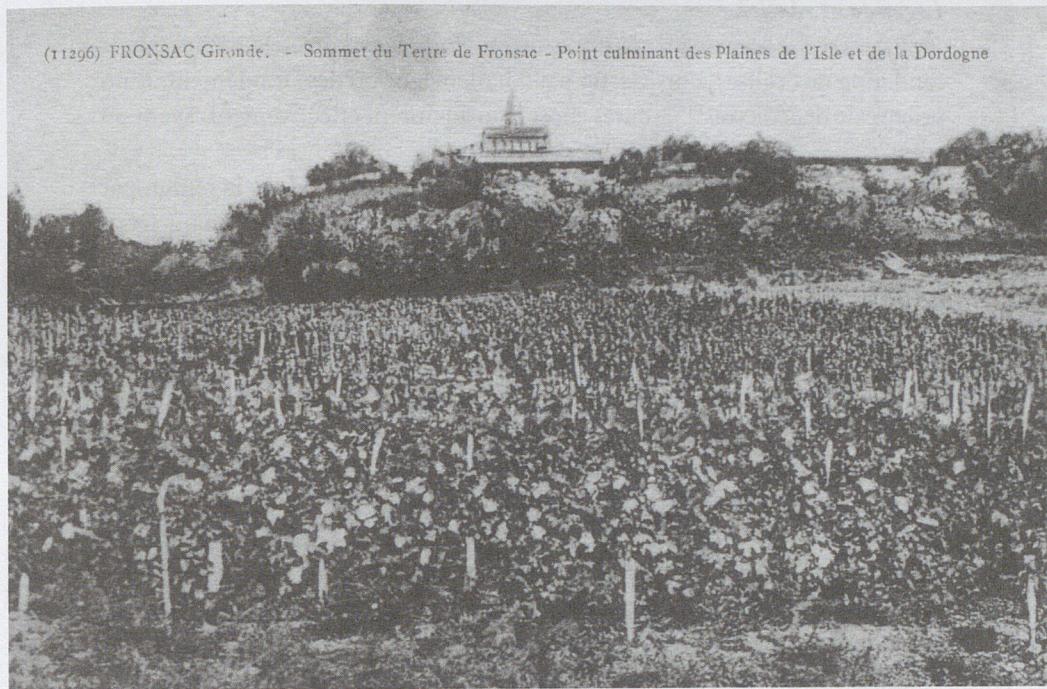
Lorsque les envahisseurs arabes, écrasés par Charles Martel en 732, puis par Pépin le Bref en 760, furent définitivement chassés d'Aquitaine et de Septimanie⁽¹⁾, l'objectif principal des ambitieux rois francs devint la conquête de notre région, contre laquelle ils firent des expéditions chaque année pour en réduire la résistance, dont le chef le plus célèbre fut Waïfre, duc d'Aquitaine.

Celui-ci fut assassiné en 768 par les émissaires de Pépin, dans la forêt de Vergt, en Périgord, mais Hunaud (ou Hunold) le remplaça et continua à résister à l'envahisseur franc. Certains historiens affublent les noms de ces chefs aquitains de l'épithète de "rebelles", mais, si l'on y réfléchit un peu, n'étaient-ils pas chez eux ? Avec le recul, éblouis par la gloire du futur empereur, nous voyons, si nous n'y prenons garde, la réalité d'alors sous un faux angle...

Pépin le Bref mourut quelques mois après sa victime, mais son successeur, âgé de 26 ans, Karle ou Charles, après la célébration des fêtes de Pâques 769 à Reims, quitta cette ville avec toutes ses forces armées et dévala vers l'Aquitaine. Arrivé avec son avant-garde à Angoulême, il y fut rejoint par le gros de ses troupes et ses "machines de guerre"⁽²⁾. Puis il envahit le territoire contrôlé par Hunaud, qui dut reculer avec ses quelques fidèles, puis finalement s'enfuir et se réfugier chez Loup, duc de Gascogne, "au-delà de la Garonne".

Sans chercher à le poursuivre dans une région échappant encore totalement à son autorité, le jeune conquérant installa son camp sur le bord du "fleuve Dordogne" et envoya des messagers ordonner au duc Loup de lui livrer le fugitif, en précisant, paraît-il, que "s'il ne le lui amenait, il l'irait querir en personne"⁽³⁾.

En attendant le retour de ses envoyés, Charles fit édifier sur le tertre de Fronsac un "castrum", ce que l'on traduit par château, mais qui, comme toutes les constructions de cette époque, ne fut certainement qu'un camp retranché, entouré de fossés, de levées de terre et de fortifications en bois. Le bois servit même, probablement, à édifier les bâtiments dans l'enceinte du camp, car y avait-il vraiment à cette époque sur le tertre des ruines d'une villa gallo-romaine, que certains n'ont pas hésité à qualifier d'"habitation splendide", et dont les matériaux eussent pu être utilisés ? C'est possible, mais les trouvailles, limitées actuellement à quelques tuiles, n'apportent là-dessus aucune certitude.



Sommet du Tertre de Fronsac - Carte postale d'Henry Guillier - Collection Monloubou - Médiathèque de Libourne



Église Saint-Martin de Fronsac - Carte postale d'Henry Guillier - Collection Monloubou - Médiathèque de Libourne

Légende et réalité.

Ceci est du domaine de la tradition, à demi-légendaire. De même que la fondation de l'église Saint-Martin par Charlemagne ou des "fondements d'un prieuré de bénédictins"⁽⁴⁾, toutes choses qui advinrent effectivement, avant ou après...

Incontrôlables encore, les diverses habitations choisies dans la région par le "héros" pendant la construction du château, séjours dont le souvenir serait parvenu jusqu'à nous, dans des noms de lieux-dits, tels que Magne ou Carle, alors que, par exemple, il est avéré que ce dernier provient du nom de la puissante famille ainsi dénommée.

Il est infinitement plus simple, d'ailleurs, de considérer qu'à cette époque soldats et chefs en campagne vivaient semblablement sous des tentes différencierées seulement par plus ou moins de confort et que, donc, Charlemagne, pendant que s'élevait le "castrum", campait... à Fronsac.

Ne nous plaignons donc pas. Un fait certain demeure : "Fronciacus" fut écrit en toutes lettres par le chroniqueur Eginhard. C'est déjà beaucoup, car nombreuses sont les localités qui revendiquent aussi l'honneur d'avoir vu Charlemagne, et pour lesquelles aucun document irréfutable ne vient trancher la querelle qui les oppose à d'autres concurrents (tel le palais de "Cassinogilum")⁽⁵⁾, où la reine Hildegarde donna le jour au fils de Charlemagne, le futur Louis le Pieux.

Cependant, les ambassadeurs de Charlemagne, parvenus auprès du duc de Gascogne, lui avaient transmis le message de leur maître. "Le Gascon, étonné de ces menaces", écrit le vieil historien⁽³⁾ et "n'ayant pas envie de se charger de la querelle d'autrui, amena son réfugié avec sa femme et ses enfants à Charles qui le traita fort humainement et ne lui donna point d'autres gardes que sa foi". Les avis, là-dessus, sont partagés, car on lit ailleurs⁽⁶⁾ que Hunold "fut le premier captif enfermé dans la basse fosse du château de Fronsac". Je crains que là soit la vérité, car le glorieux héros était loin d'être un tendre, même avec sa famille.

— *Concorde n°2 – juin 1969*

(1) Partie du Languedoc.

(2) Lavisse: "Histoire de France".

(3) Mézeray : "Histoire de France", t. I (1830), p 312

(4) Jouannet : "Musée d'Aquitaine", 1823, p. 75.

(5) Higoumet : "Histoire de Bordeaux", II, p. 28.

(6) Général Soulé: "Le Duché de Fronsac", p. 9.



(11957) LIBOURNE (Gironde) — Les Rives de la Dordogne et le Tertre de Fronsac

Dans d'autres tirages de la même vue, par Guillier Frères, le Tertre est dénommé "Ancien Oppidum habité par Charlemagne".

Le château Fort a été détruit sous Louis XIII et avait été construit au Moyen Age. Guillier Frères ont commis un faux grossier, en ajoutant des bateaux et un banc avec ses occupants, prélevé à Souchet !



Carte postale d'Henry Guillier - Collection particulière

III - UNE ANCIENNE PAROISSE : L'ISLE DU CARNEY

Les vastes terres d'alluvion situées au bord de nos rivières étaient jadis beaucoup plus peuplées et cultivées que de nos jours. Ce qui est un obstacle à une vie moderne "agréable", c'est-à-dire l'isolement des habitations au fond d'une palus aux chemins interminablement tortueux était, au contraire, un avantage autrefois. Toute communication facile et confortable, sinon rapide, se faisait, non par des chemins souvent défoncés, toujours boueux ou poussiéreux, suivant la saison, mais par voie d'eau. D'innombrables petits bateaux étaient amarrés au long des rivières. Chaque habitation avait la sienne, au fond de sa petite "calle". Dès le plus jeune âge, on apprenait à manier les rames, ou la "godille", sur ces "couralins" à fond plat où, parce qu'ils étaient pratiquement "inchavirables", on ne craignait ni courant, ni inondation, ni même le mascaret, avec un peu d'habitude.

Chaque paroisse avait donc ainsi, sans que nul y trouvât le moindre inconvénient, un nombre appréciable d'habitants dans des palus à peu près désertes de nos jours. Une ancienne paroisse du Fronsadais était même située uniquement en palus, et elle n'a pas été sans connaître une certaine importance et une période de notable prospérité.

C'est l' "Isle du Carney", dont le souvenir est conservé dans le nom officiel de la commune de Lugon, tel qu'on peut le relever sur la carte d'état-major, dans l'annuaire du téléphone ou le bottin, par exemple; "Lugon et l'Isle du Carney". Les deux paroisses ont été réunies à l'époque de la Révolution.

Certains, trompés par ce nom, s'imaginent qu'il s'agit d'une île dans la Dordogne, ou qu'une île du Carney faisait partie de la paroisse du même nom. En réalité, c'est une grande palus limitée par un large fossé de ceinture qui, partant de la Dordogne, la rejoint deux kilomètres plus loin, après avoir décrit dans la plaine un cercle imparfait. A chaque extrémité, un "estey" profond s'élargit et forme embouchure dans la Dordogne. A ne considérer que la carte d'état-major, on pourrait hésiter sur l'origine de ce fossé et, devant son tracé régulier et bien arrondi, se demander s'il n'est pas artificiel. Mais l'observation des cartes du XVIII^{ème} siècle montre avec évidence que c'est bien un ruisseau, né dans le coteau voisin qui, se divisant en deux bras avant de se jeter dans la Dordogne, forme cette "île".

L'origine de la paroisse est à demi-legendaire et il est assez difficile d'en dégager la vérité historique. En tout cas, dans la Bulle du Pape Alexandre III, de 1171, en faveur de l'abbaye de Guîtres, il est question d'une chapelle Sainte-Marie-de-l'Île. Et c'est du Carney qu'il s'agit. La paroisse dépendait de l'abbaye et avait pour desservant un prieur.

Le port de l'Isle-du-Carney devait être, aux XIII^e et XIV^e siècles, relativement important. En effet, les "quartières" (c'est-à-dire les prestations en grains des églises paroissiales envers l'Archevêché), devaient être, pour tout le Fronsadais, portées au "portus de Carnerio". Au XVIII^e siècle, ce petit port avait perdu de son importance, sans doute, mais embarquait encore beaucoup de vins du Fronsadais.

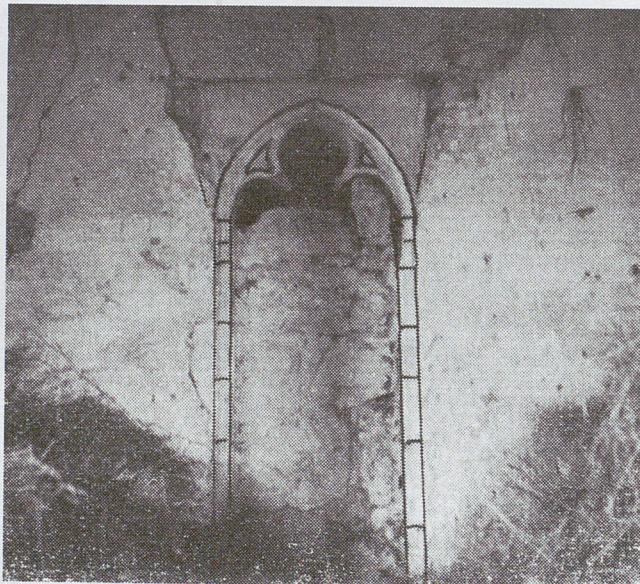


Un des deux esteys (à marée basse : assez larges pour servir de petits ports, ils pouvaient peut-être, avant leur envasement, avoir suffisamment d'eau en tous temps.

L'EGLISE DU CARNEY

Au lieu appelé depuis longtemps "La. Chapelle", s'élève, à quelques mètres seulement de la Dordogne, l'église qui fut vendue comme bien national pendant la Révolution. Elle sert aujourd'hui d'étable et de grenier à foin. C'est un bâtiment rectangulaire, de 15 à 16 mètres de long sur 7 de large, intérieurement. L'abside est à trois pans coupés. Les fenêtres sont à plein cintre. Une petite porte est surmontée d'un linteau très simple, mais de style gothique.

L'ensemble est très modeste, et même assez pauvre. Toutefois, cachée dans ce qui est aujourd'hui le grenier à foin, subsiste une très jolie fenêtre, en partie murée, qui confirme ce que la petite porte peut laisser présumer, comme date de construction.



La fenêtre de l'ancienne église de l'Isle-du-Carney encore visible dans le grenier à foin.

L'historien du Libournais Guinodie prétend qu'une église primitive est engloutie dans la Dordogne à quelque distance. Je crois que ce que l'on peut voir, effectivement, à marée basse, est plutôt la façade ou le clocher, de celle qui se voit encore de nos jours, reste mutilé de ce qui ne fut jamais; sans doute, d'un grand intérêt archéologique, mais émouvant témoin de la foi de nos aïeux.

IV- LA LEGENDE DE L'ISLE-DU- CARNEY

Dans mon article précédent, j'ai fait allusion à l'histoire légendaire de L'Isle-du-Carney. On en trouve le récit dans une vieille chronique en latin, dont l'authenticité a été l'objet de controverses serrées entre plusieurs historiens, les uns lui contestant toute valeur, d'autres la jugeant digne d'être utilement étudiée. Il s'agit de la Notice de dotation de l'abbaye de Guîtres. Elle raconte que les vicomtes de Fronsac firent plusieurs dons à l'abbaye lors de sa fondation.

"Ils donnèrent aussi leur île, et cependant, cette île, dans les temps anciens, quelle n'était pas sa beauté, sa dignité ou pour mieux dire sa renommée, à cause des mérites infinis des très saintes reliques qui reposaient là sans doute. Cela ne serait croyable pour personne si on ne l'avait vu". Par cette dernière petite phrase, qui contient une malice un peu naïve, le vieux chroniqueur répond à l'avance à ses futurs détracteurs.

"Désormais, continue-t-il, les consuls de la ville (de Guîtres) chassaient dans l'île des sangliers d'une énorme grosseur: au moins une ou deux fois par an, et non sans une grande assistance de seigneurs, ils tenaient une cour célèbre. Un peuple immense accourrait à la fête de la Mère de Dieu, et apportant des marchandises, suivant l'usage, ils tenaient une foire aux poissons". Le mot traduit ici par "poisson" est en réalité intraduisible, angustinos; il semble un mot forgé, d'origine grecque. Mais... si c'était un diminutif ? On pourrait le traduire peut-être par "petites anguilles". Ne serait-ce pas alors, tout simplement, nos "piballes" ?

La suite de la chronique nous indique qu' "à l'extrémité du port il n'était pas difficile d'entrer dans l'île, grâce à un arbre couché, il est vrai, mais praticable même aux troupeaux de chèvres"... Tant que les consuls la posséderent, elle jouit d'une paix perpétuelle et l'on affirme que pendant longtemps elle fut remplie de cultivateurs aussi bien que de sauniers, voire d'orfèvres, et que tous les biens y affluèrent". Si l'on entre dans le jeu et que l'on accepte le récit, on peut se demander pourquoi ce territoire loin de la mer était-il habité par des "sauniers", étaient-ce des commerçants en sel ? S'occupaient-ils de salaisons de poissons ou de viandes ? ...

L'invasion des Normands.

Mais bientôt finit l'âge d'or et voici que les choses se gâtent : "Lorsque, plus tard, les Goths et les Normands arrivèrent par mer sur des barques et remontèrent jusqu'ici (c'est-à-dire jusqu'à Guîtres) ils livrèrent cette île à une dévastation complète, et pénétrant par plusieurs portes, ils couvrirent tout "l'honneur" de Fronsac, entre l'Isle et la Dordogne comme une nuée de sauterelles. Les lieux forts furent ruinés, les lieux sans défense furent fortifiés. Plus tard cependant, des gens armés (de plusieurs points) du Fronsadais, réunis en une seule troupe, les poursuivirent à la pointe de l'épée jusqu'à auprès du port du Carney, qui, de la proximité du lieu de leur extermination fut appelé le Carney".

L'auteur de cette vieille chronique a quelque peu mélangé dates et faits, situant la fondation de l'abbaye de Guîtres avant l'invasion des Normands, mais l'origine qu'il donne du nom de Carney est moins sotte que celle de plusieurs écrivains modernes qui ont prétendu que ce nom venait du lieu où l'on avait "entassé" les cadavres des Normands massacrés.

Il y a une part de vérité, d'ailleurs, dans tout cela, car il est historiquement certain que Charles le Chauve fit, en mars 848, une rencontre avec les Normands, au passage de la Dordogne, et en détruisit ou en captura neuf barques. Mais ce ne devait être qu'une très petite partie de leur flotte, car quelques jours plus tard, les Normands prirent d'assaut Bordeaux, pourtant retranché derrière ses murailles, le pillèrent et l'incendièrent.

Du gros gibier...

Un autre détail peut paraître, à première vue, étonnant dans cette chronique, c'est la mention de sangliers "énormes" qu'on y chassait. Or ceci est exact, ou, du moins, plausible. En effet, nous possédons un texte de 1478, où le vicomte de Fronsac obtint de Louis XI la permission d'établir une garenne dans l'île du Carnet (que le document orthographie Carruyer), laquelle, à cette époque, était en grande partie "en désert et inhabitée, et l'autre partie en labouraiges, de vignes, et d'aubarèdes" ... et sans habitant, ou très peu. Dans cette île alors "repairent et se tiennent plusieurs bestes sauvages comme serfz, biches, sangliers, escureux, lièvres, counilz, faisans, perdriz et autres bestes et gibier" ...

Cela n'est-il pas inattendu dans cette plaine où, de nos jours, on ne voit plus que paisibles bêtes à corne ?

V- GRANDS PROJETS VUS DU HAUT DU TERTRE

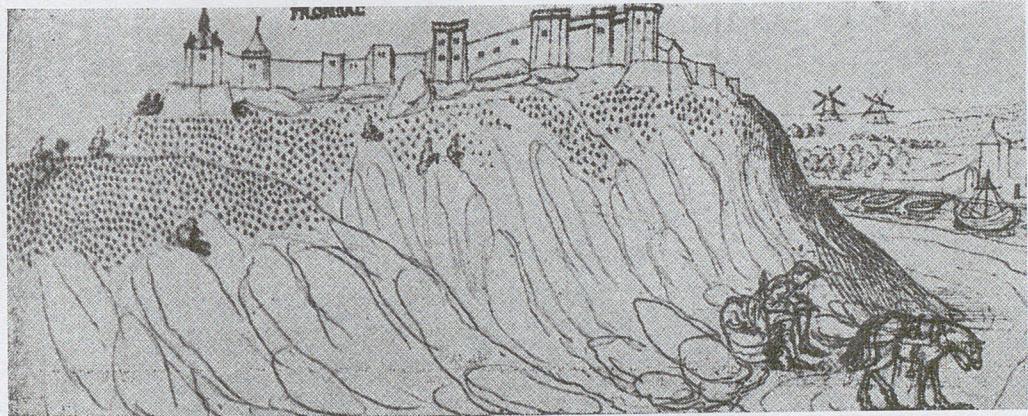
Les anciens voyageurs, qui ne s'appelaient pas encore des touristes, ont toujours été attirés par Le tertre de Fronsac. Il est rare qu'un personnage de marque, dont le passage est mentionné à Libourne, n'ait pas manifesté le désir d'aller visiter Fronsac.

Nos aïeux étaient-ils donc déjà friands, tout comme les promeneurs modernes, d'admirer un beau paysage ? Peut-être..., Mais, comme chacun sait, jusqu'au règne de Louis XIII, un énorme château coiffait le tertre, en occupant tout le sommet. L'impression que produit de nos jours sa masse naturelle imposante et sa situation originale devait être, autrefois, fort différente.

Les petites gens, paisibles campagnards du Fronsadais, artisans ou commerçants de Libourne, ne pouvaient le considérer qu'avec crainte, même en temps de paix, et parfois avec une haine et une rancune trop justifiées.

Quant aux hommes de guerre, rois ou grands seigneurs, la place forte les attirait irrésistiblement. Et lorsqu'ils en avaient l'occasion, en période calme, ils n'auraient eu garde de ne pas aller s'informer, de leurs yeux, de sa force et du danger éventuel que cette forteresse pouvait représenter pour leurs troupes, en cas de campagne militaire, ou leur autorité en tout temps.

Mais la plaine, vue du tertre, change, elle aussi, de physionomie; les possibilités qu'elle pourrait offrir se présentent à l'imagination et, ainsi, au cours des âges, sont nés plusieurs projets, jamais réalisés, mais fort curieux.



Vue du château fort de Fronsac en 1612 - extrait du dessin de Joachim de Weert.
AHG Tomme XXXIX pl XXXVI

Le projet de Louis XI

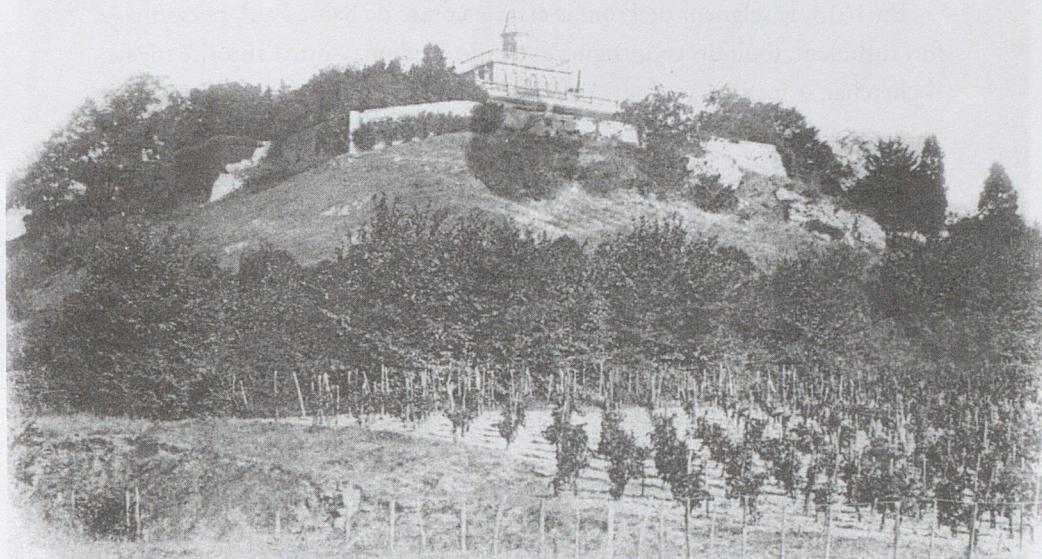
Lorsque Louis XI vint à Libourne, en 1462, il alla visiter le château et la petite ville de Fronsac, où il fit plusieurs exercices de dévotion. Souffraine prétend que ce roi fit construire et voûter le bas-côté de Saint-Martin⁽¹⁾. Mais le style de cette partie de l'église étant du siècle précédent, il faut admettre seulement, avec Guinodie, que Louis XI y fonda une chapelle sous l'invocation de Notre Dame⁽²⁾. Il voulut aussi, dit encore Souffraine⁽³⁾ qu'on y célébrât "chaque année, à perpétuité, une fête d'obligation en l'honneur de la Vierge".

Jouannet a vu, en 1823, "une table de bronze suspendue au mur latéral à droite, et sur laquelle la Vierge est représentée debout entourée d'emblèmes mystiques empruntés aux litanies"⁽⁴⁾. Cette table votive, que le grand archéologue estimait du xv^e siècle, d'après sa facture et son style, "serait-elle un monument de la dévotion de Louis XI pour la Vierge" ? se demandait-il, en se rappelant que ce roi - par ailleurs aux si sombres "mélancolies", ce qui est un doux euphémisme - se plaisait à porter à son chapeau une image en plomb de la Vierge... Guinodie, en 1845, vit cette plaque de bronze suspendue "au mur latéral nord" et l'attribua sans restriction à Louis XI. Qu'est-elle devenue depuis cette époque ?

Mais, remontons sur le tertre avec Louis XI et venons-en à son "projet". Si l'on en croyait encore Souffraine⁽⁵⁾, le roi fut si enchanté de la belle position du tertre de Fronsac au bas duquel il lui semblait voir la ville et le port de Libourne qu'il manifesta le dessein de bâtir une ville qui aurait englobé le tout. Mais cette idée aurait été combattue par l' Archevêque de Bordeaux et plusieurs seigneurs de cette ville qui accompagnaient le roi. En effet, commente Guinodie, en 1845, "ce projet était considérable, une ville de cette importance aurait porté ombrage aux Bordelais"⁽⁶⁾. Et, devant cette opposition, le monarque n'y songea plus.

Mais, en 1876, Guinodie prend moins de gants et déclare ce projet "considérable, sinon absurde et fantastique". Souffraine, ajoute-t-il, "l'a exhumé de son cerveau"⁽⁷⁾, bien que cet auteur se retranche derrière quelques papiers 1égués, dit-il, au doyen de Saint-Emilion par le Cardinal de Sourdis et qui lui auraient été communiqués, longtemps avant la parution de son ouvrage. Cette référence paraît assez invraisemblable et ne peut être contrôlée.

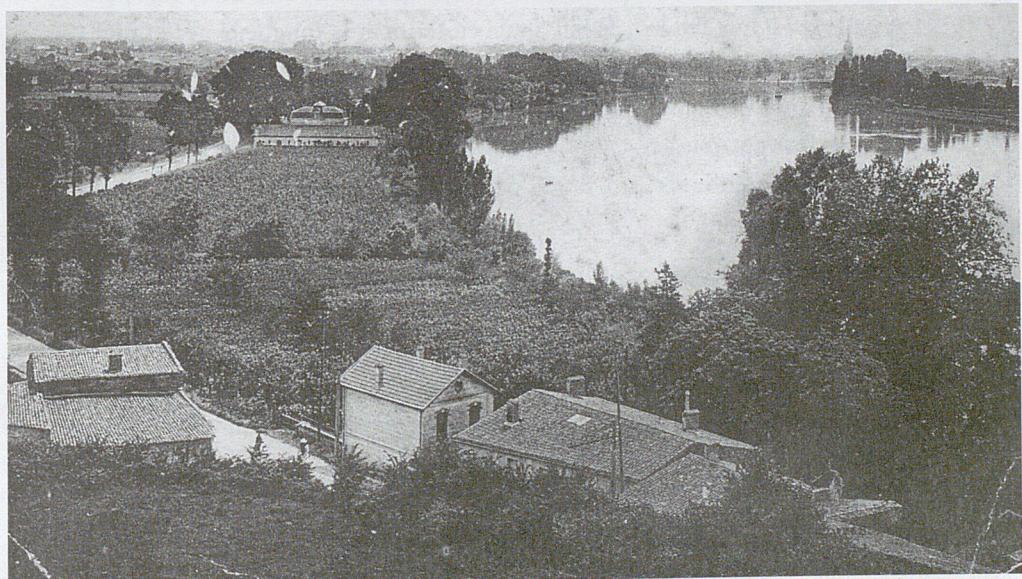
Par contre, c'est précisément grâce au Cardinal de Sourdis que nous avons connaissance d'un autre projet, bien réel celui-là, et qui aurait modifié considérablement la physionomie du site s'il avait été réalisé.



(475) FRONSAC, PRÈS LIBOURNE. — LE SOMMET DU TERTRE.

Sommet du Tertre - Carte postale d'Henry Guillier - Collection Monloubou - Médiathèque de Libourne

La vue ci-dessous montre le carrefour du *Fourneau* avant son dégagement (routes venant de Saillans et venant de Fronsac) vers 1925.



Carte postale d'Henry Guillier - Collection particulière

Le projet du comte de Saint-Paul

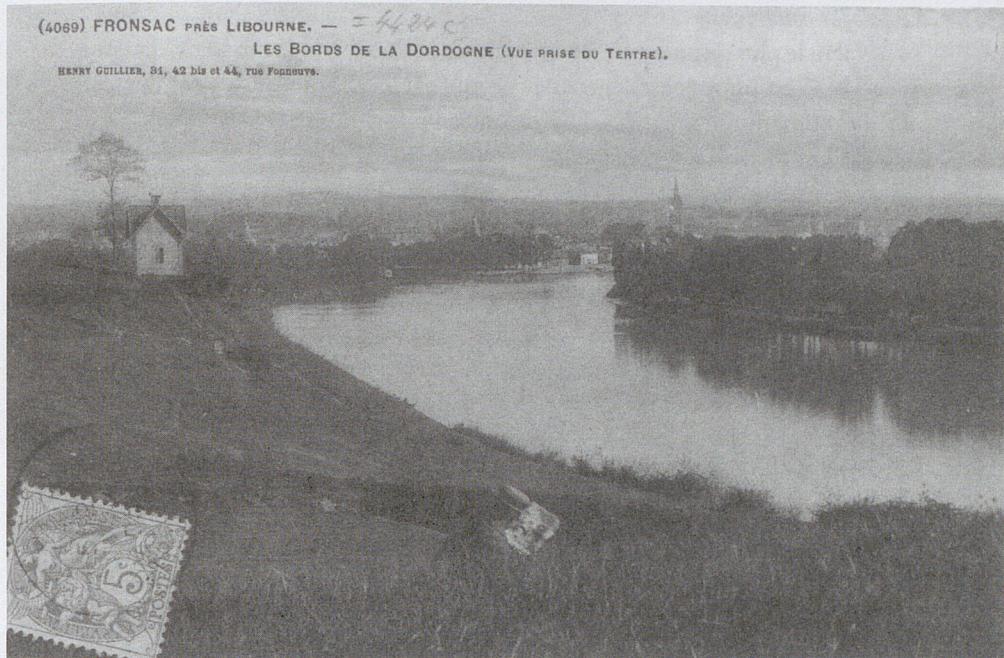
En 1613, le seigneur de Fronsac était le comte de Saint-Paul, personnage fort turbulent, toujours en intrigues et demi-rébellion contre l'autorité royale. Il cherchait à fortifier davantage son château. Il avait eu ainsi une idée fort ingénieuse qu'il confia au cardinal de Sourdis, lequel s'empressa d'informer Marie de Médicis de ce "nuisible et incommoder dessein".

Le comte avait donc dit au cardinal "vouloir divertir (c'est-à-dire détourner) le cours d'une rivière appelée Lisle, laquelle, estant sinueuse, serpente et s'en va comme arrouser les racines de la montagne au sommet de laquelle est assis le château de Fronsac et en rebroussant chemin, ce va perdre dans la Dordogne, un peu par-dessus la ville de Libourne, grossissant par ses eaux ladite Dordogne, la rendant par là capable de porter navire devant ladite ville)" et le comte avait remarqué que pour "faire prendre un autre cours à ladite rivière (l'Isle) et frustrer Libourne de son accoutumée navigation (par la baisse de niveau qui en aurait résulté devant le port), il ne faut que tailler en un lieu un petit espace de terre et, par conséquent, en découlant par un divers canal", l'Isle laissera Libourne "à main gauche, et se viendra desboucher et joindre sous icelle à la mesme Dordogne" ⁽⁸⁾.

Donc, ce canal "divers", c'est-à-dire de dérivation, aurait détourné l'Isle à partir de la courbe devant Sauzet et aurait rejoint la Dordogne au Fourneau, transformant du même coup le cours inférieur de l'Isle en bras mort et la palu d'Anguieux en une île. Le général Soulé en estimait la longueur nécessaire à 900 mètres. Il me semble que la distance ne dépasse guère 800 mètres en ligne droite. En tout cas, même avec les moyens du temps, c'était chose, sinon facile, du moins fort possible.

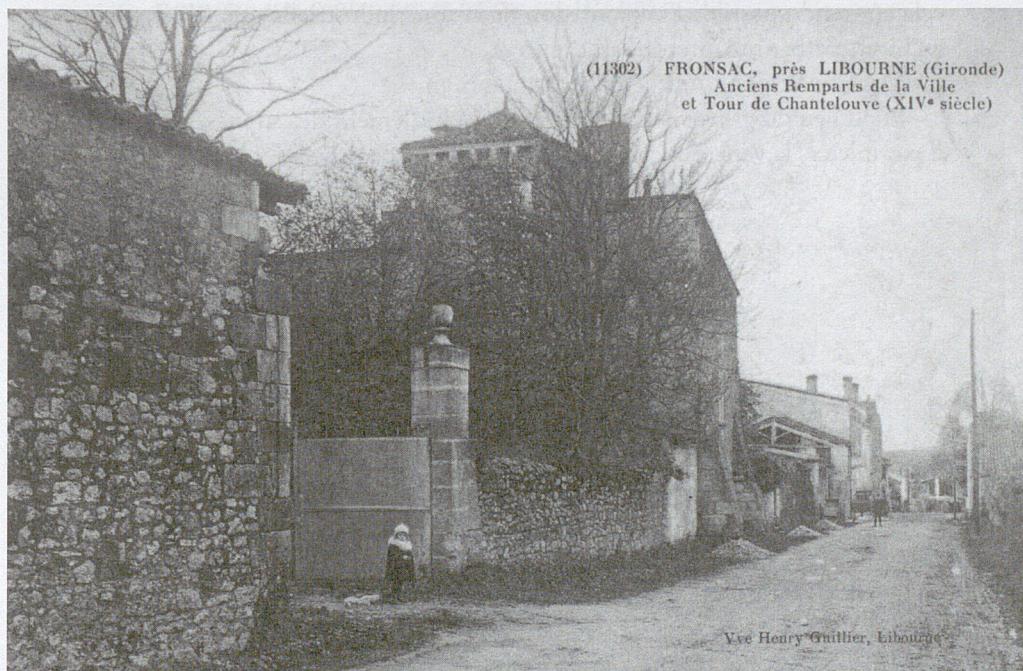
A la même époque, 500 manoeuvres travaillaient sur le tertre aux terrassements destinés à renforcer les fortifications. Avec une telle abondance de main-d'oeuvre, le canal eût été vite creusé, suffisamment pour permettre le premier courant d'eau et la nature aurait fait le reste.

On peut remarquer que, dans sa lettre, le cardinal n'employait pas le conditionnel mais le futur. Le projet était donc alors bien arrêté dans l'esprit du comte de Saint-Paul. Quel concours de circonstances en empêcha-t-il la réalisation ?



Les bords de la Dordogne vue prise du Tertre - Carte postale d'Henry Guillier - Collection Monloubou - Médiathèque de Libourne

Le plan d'eau gigantesque fut convoité par le Comte de St Paul et plus tard par les américains, grâce au ciel, il nous est resté presque intact...



Carte postale d'Henry Guillier - Collection particulière

Le projet américain

Le plan le plus gigantesque, concernant ce petit coin du Fronsadais, daterait de 1918. C'est un modeste entrefilet de journal local qui nous l'a révélé. Cet article, anonyme, émanait de M. Patu, ancien imprimeur et vieux Libournais, aujourd'hui disparu.

"Les Américains, écrit-il, jugeaient que Bassens, malgré ces travaux entrepris, n'était pas suffisant pour alimenter en matériel leurs armées. D'autre part, la ligne Bordeaux - Paris était trop vulnérable au tunnel de Lormont, celle de Bordeaux - Nantes par Saint-André-de-Cubzac - Libourne, estimaient-ils, évitait ces dangereux aléas". Aussi, ils auraient envisagé d'approfondir le chenal en Dordogne, pour permettre le passage des navires de gros tonnage et de créer une rade importante devant Libourne, en supprimant tout simplement "toute la langue de terre qui, partant du pied du terre de Fronsac, aboutissait sur L'Isle en face de l'abattoir (le Centre Administratif actuel). Vu le faible niveau et la nature du terrain, du travail sans doute, mais pas d'impossibilités techniques, tel fut l'avis des hautes autorités américaines⁽⁹⁾". La fin de la guerre serait survenue à ce moment-là.

On n'ose évaluer ce qu'aurait coûté cette opération, bien à l'échelle du pays des gratte-ciel ! Mais on peut essayer d'imaginer les résultats: avec toute la terre enlevée, il y avait de quoi exhausser tout le reste de la palu de plusieurs mètres, la mettant ainsi définitivement à l'abri de toute inondation. Certainement, en quelques années, tout eût été bâti, et, ainsi, aurait pu s'accomplir le rêve attribué par Souffrain à Louis XI. Ou bien; si l'on veut rester plus terre à terre, cela eût rendu possible l'implantation de la zone industrielle que M. Royer, architecte urbaniste, préconisait d'y créer.

Mais, finalement, tout n'est-il pas mieux ainsi ?

Et au lieu du grincement des grues et du hurlement des sirènes, ne vaut-il pas mieux "la verte douceur des soirs sur la Dordogne" ?

— *Horizons n°29 — octobre 1968*

(1) SOUFFRAIN : Essais sur Libourne, I. p. 53.

(2) GUINODIE : Histoire de Libourne (1845), III, p. 163.

(3) SOUFFRAIN . I, p. 141.

(4) JOUANNET . Musée d'Aquitaine, II, p 77

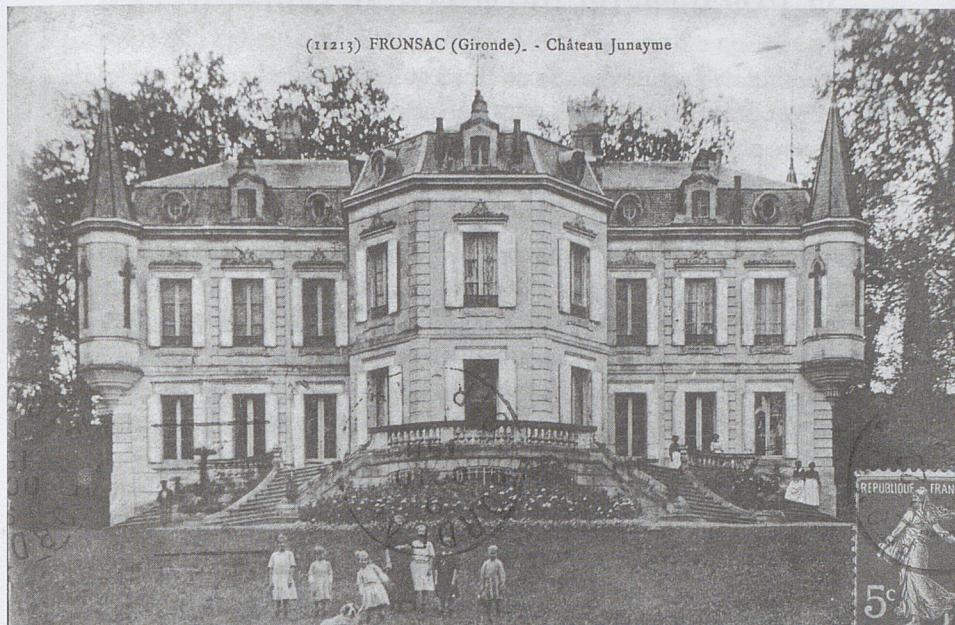
(5) SOUFFRA.IN : I, pp. 54, 141.

(6) GUINODIE . 1^e édition 1845, I, p. 85.

(7) GUINODIE : 2^e édition 1876, I, p. 93.

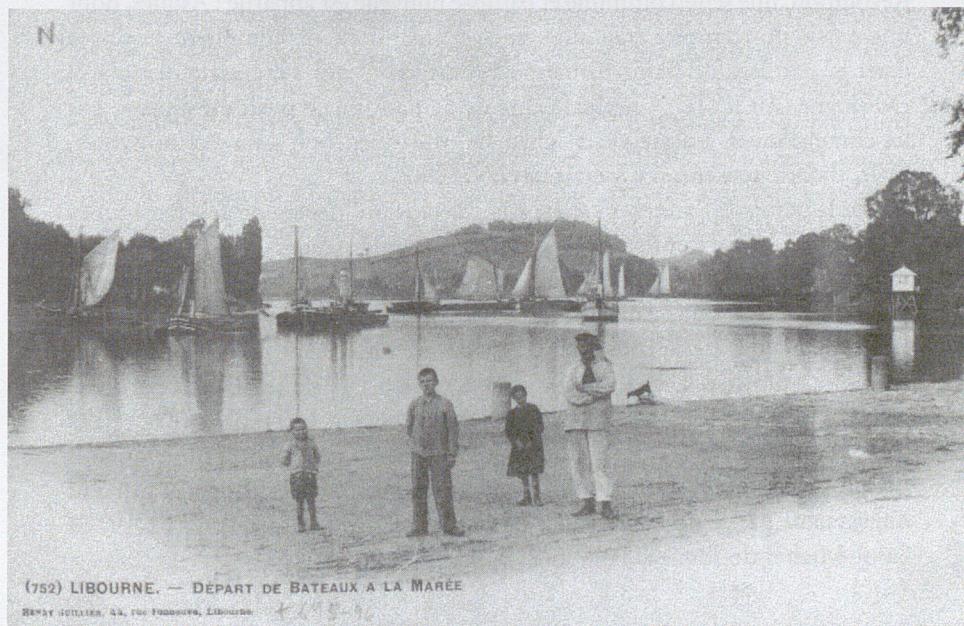
(8) "Archives historiques de la Gironde" , t. XVII. p. 519 L, lettre du 26 août 1613.

(9) Billet local, paru dans "Le Républicain du Libournais" du 15 septembre 1945.



Carte postale d'Henry Guillier - Collection Monloubou - Médiathèque de Libourne

Dans ce document, sans doute pris par Henry Guillier peu avant sa mort, les enfants de la maisonnée posent au premier plan. Ce sont les filles de Louis Horeau et leurs cousins, la plus grande, née en 1901 est mademoiselle Henriette Houreau, toujours parmi nos lecteurs, qui a fêté son centenaire et même ses 101 ans.



Le Tertre vu de Libourne - Carte postale d'Henry Guillier - Collection Monloubou - Médiathèque de Libourne

VI- L'ARCHIPRÊTRÉ DE FRONSAC AU XVIII^{ème} SIECLE

Les limites de l'actuel diocèse de Bordeaux se confondent avec celles du département de la Gironde. Mais, sous l'Ancien régime, elles étaient différentes en plusieurs points : ainsi, par exemple, de nombreuses paroisses de l'Entre-Deux-Mers dépendaient des diocèses d'Agen et de Bazas. Par contre, la limite nord de l'ancien diocèse a été conservée de nos jours.

Sur la rive droite de la Garonne et de la Dordogne, on comptait alors quatre archiprêtrés : ceux de Blaye, Bourg, Fronsac et Entre-Dordogne. L'archiprêtre de Fronsac⁽¹⁾ comportait officiellement, au XVIII^{ème} siècle, 36 paroisses "en titre" et 4 paroisses "annexes"⁽²⁾. L'archiprêtre en était le curé de Bonzac : cette paroisse, d'importance bien modeste aujourd'hui, avait certainement été choisie pour être le siège de l'archiprêtre, à cause de sa position au centre et comme à la charnière du territoire qu'il couvrait. Celui-ci comprenait tout notre canton de Fronsac et celles des paroisses des actuels cantons de Coutras⁽³⁾ et de Guitres⁽⁴⁾, qui sont situées au nord de l'Isle.

Ainsi borné par l'Isle et la Dordogne, l'archiprêtre de Fronsac l'était, à l'ouest, par une autre frontière naturelle, mais bien plus modeste : un petit affluent de la Dordogne; la Virvée. Les paroisses du Marcenais⁽⁵⁾ et de Salignac⁽⁶⁾, situées en deçà de ce ruisseau, faisaient donc, elles aussi, partie de l'archiprêtre (de même que, d'ailleurs, du Duché de Fronsac), alors qu'elles sont, de nos jours, en dehors de l'arrondissement de Libourne, et rattachées à des localités fort étrangères à leur vocation géographique traditionnelle.

Au moment de la transformation des paroisses en communes, pendant la Révolution, une seule commune et paroisse nouvelle est apparue : Asques, dont une partie du territoire était alors une commanderie de Templiers, enclavée dans la paroisse de Saint-Romain-de-Boursas⁽⁷⁾ qui s'étendait jusqu'à la Dordogne. Au XVIII^{ème} siècle, le curé de Saint-Romain avait été amené, par les circonstances, à desservir la "chapelle" d'Asques, non sans récrimination, mais, théoriquement, il n'y était pas obligé⁽⁸⁾.

Trois paroisses "annexes" sont, à la Révolution, devenues des communes et paroisses "à part entière". La quatrième, Sainte-Geneviève-de-Fronsac, a disparu, son territoire englobé dans la paroisse de Saint-Martin-de-Fronsac. De même, L'Isle du Carney fut rattachée à Lugon, et Queynac à Galgon.

Au cours des siècles précédents, d'ailleurs, un certain nombre de petites paroisses primitives avaient déjà disparu, rattachées peu à peu, aux paroisses voisines plus importantes, et cela à des dates souvent incertaines. Les églises en sont alors devenues des chapelles rurales ou domestiques, et quelquefois même ont subi un sort moins enviable encore : telles Routillas qui fait maintenant partie de Lapouyade; Le Chalaure, des Eglisottes; La Rivau, de Saint-Michel-de-Fronsac.

Parfois, quelques traces dans les cultures marquent seules l'emplacement présumé de l'église : ainsi La Mongle, à Vérac, ne se situe que par quelques pierailles dans une parcelle de vigne. D'autres enfin ont si bien disparu que les connaissant par des mentions d'archives, on ne sait au juste où se trouvait le lieu du culte ni la paroisse, comme Pey-Dudon, quelque part dans la Double.

Les contemporains eux mêmes n'étaient pas toujours très bien fixés : dans la lettre d'érection du marquisat de Fronsac en Duché, en 1600, document officiel pourtant, il est dit que cette seigneurie comporte 45 à 50 paroisses, sans plus de précision⁽⁹⁾.

Sur ce vaste territoire, ses habitants, ses curés, ses églises, avant la révolution, nous possédons quelques précieuses sources de documentation dans les questionnaires et comptes rendus des visites de paroisses par l'Archevêque ou ses délégués. L'une des plus importantes fut effectuée en 1755 par Mgr d'Audibert de Lussan. C'est sur les pas de ce grand prélat que nous visiterons le Fronsadais de l'Ancien régime.

A la fin du mois d'avril 1755, l'archiprêtre de Fronsac tout entier était dans la fièvre : un grand événement, que plusieurs connaissaient déjà officieusement, venait d'être annoncé publiquement.

En effet, le mandement par lequel Monseigneur l'Archevêque annonçait sa prochaine visite était parvenu à MM. les Curés de chaque paroisse.

Louis-Jacques d'Audibert de Lussan, monté à 40 ans, en novembre 1745, sur le siège archiépiscopal de Bordeaux, où il restera jusqu'à sa mort, en novembre 1769, a laissé le souvenir d'un "vrai pasteur"⁽¹⁰⁾ et, de même que son prédécesseur, Mgr de Maniban, il manifestait un grand intérêt pour les visites de son diocèse, les considérant comme des "obligations les plus importantes et les plus indispensables" de son ministère. En 1754, il avait visité l'archiprêtre voisin de Bourg. En cette année 1755, il avait décidé de parcourir du 11 mai au 5 juin, tout l'archiprêtre de Fronsac, depuis Asques jusqu'à Coutras.

Et le dimanche 27 avril, Me Raimon Abeil, curé de Fronsac, avait lu le mandement de Monseigneur à la messe paroissiale, avant de l'afficher à la porte de son église⁽¹¹⁾. Nombreux étaient ses confrères qui avaient fait de même. Pas tous, cependant. La "poste" n'étant pas celle qu'elle est de nos jours, l'acheminement du courrier était fort fantaisiste et les délais très variables, selon les destinations. Quelques curés ne l'ayant peut-être pas encore reçu le 27 avril, ne devaient le lire et "publier" que le 4 mai, tels M. le Curé de Lalande, Jean Chaban, ou celui de "Marcenés-en-Fronsadais", Basile Ladurantie, par exemple⁽¹¹⁾. Mais nul doute que la nouvelle n'en soit, par les paroisses voisines, parvenue avant le prône de M. le Curé.

Dans son mandement⁽¹²⁾, Mgr de Lussan invitait les curés à exhorter leurs paroissiens à se préparer à cette visite et à leur faire des instructions spéciales et le catéchisme "au moins deux ou trois fois la semaine, pendant le temps qui se trouvera entre la publication de notre mandement et le jour marqué par notre visite, pour mettre en état leurs paroissiens, surtout ceux qui doivent être confirmés, de répondre sur la doctrine chrétienne, sur laquelle nous les interrogerons".

Dans chaque paroisse qu'il visitait personnellement, l'archevêque donnait la Confirmation. A cet effet, il précisait : "Nous ne confirmerons que les personnes qui auront à la main un billet, signé de leur curé, qui marquera la paroisse, leur nom de baptême et famille. Ce billet ne doit être donné qu'à ceux qui ont au moins environ huit ans, qui sont suffisamment instruits, de bonnes moeurs, et qui se seront confessés. Ce billet servira ensuite aux curés pour tenir un registre de leurs paroissiens qui auront été confirmés".

Que l'on ne s'étonne pas de voir l'archevêque préciser que les futurs confirmés doivent être "de bonnes moeurs" : les visites épiscopales étaient fort rares, le curé de Marcenais note⁽¹³⁾ que sa paroisse a été visitée par l'archevêque 53 ans auparavant, aussi, lors des confirmations, de nombreux adultes étaient-ils mêlés aux enfants.

Après avoir exhorté les fidèles à s'approcher des sacrements, lors de sa visite, et les avoir invités à ne pas hésiter à profiter de son passage parmi eux pour faire connaître avec confiance leurs besoins ou ceux de leur prochain, le mandement se termine par un article fort impératif : Les syndics, fabriqueurs, ouvriers de l'Eglise et des Confréries, les administrateurs de l'hôpital (s'il y a lieu)... auront soin de tenir leurs comptes prêts, avec les "titres, papiers, statuts, inventaires des biens appartenant à l'Eglise, Confrérie ou hôpital, et de se disposer à rendre, le jour de la visite, un compte exact de leur administration, et des choses dont ils sont chargés. Comme aussi ceux qui prétendent avoir dans les églises droit de banc ou de sépulture ou qui ont des chapelles domestiques dans l'étendue de la paroisse, nous présenterons leur titre..."

Monseigneur ne surprenait pas son monde, chacun, bien prévenu, devait se mettre en règle, s'il ne l'était, et se préparer à une inspection minutieuse. Le 27 avril, ayant ouï Mr Etienne Badailh, curé de Saint-Aignan, M. de Gomband, seigneur de Plaimpoint, courut chez son menuisier pour faire réparer la porte et les fenêtres de sa chapelle particulière, plutôt négligée depuis de longues années⁽¹¹⁾, ce qui risquait de lui attirer quelques ennuis...

MM. les Curés avaient, eux aussi, parfois quelques inquiétudes, à la lecture d'un petit opuscule de 25 pages, reçu avec le mandement de visite et comprenant de multiples questions sur 70 sujets⁽¹⁴⁾, pour lesquels ils devaient rédiger un cahier de réponses aussi précises que possible, à remettre lors de la visite et qui servirait à la rédaction du procès-verbal. C'est grâce à ces "devoirs du soir" des bons curés de campagne du XVIII^e siècle que nous sommes assez bien renseignés sur notre région, à cette époque.

Cependant, le grand jour approchait, et tous ceux qui le pouvaient s'apprêtaient à se rendre, le dimanche 11 mai 1755, au port d'Ausques⁽¹⁵⁾, pour accueillir Mgr d'Audibert de Lussan et sa suite, à son débarquement sur les terres du Maréchal de Richelieu, duc de Fronsac.

- Concorde n°3 et 7 – juillet / août et décembre 1969

(1) Inventaire des Arch. dép., série G.I., Introduction, pp. XI, XII, XIX, XX.

(2) Galgon, annexe de Bonzac; Les Peintures et Le Fieu, annexes de Coutras; Sainte-Geneviève, annexe de Saint-Martin-de-Fronsac.

(3) Sauf Abzac, Camps, Saint-Antoine-sur-Isle, Saint-Médard-de-Guizières et Saint-Seurin-sur-Isle.

(4) Sauf Sablons et Saint-Denis-de-Pile.

(5) Marcenais, canton de Saint-Ciers-sur-Gironde, arrondissement de Blaye.

(6) Salignac, canton de Saint-André-de-Cubzac, arrondissement de Bordeaux.

(7) Aujourd'hui Saint.Romain-La-Virvée,

(8) " Bull. Soc. Arch. de Ex ", t. IX, p. 178.

(9) Guinodie : . Hist. de Libourne ", 2^e éd., t. III, p. 577.

(10) "Histoire de Bordeaux", t V (Bordeaux au XVIII^e siècle", p. 123).

(11) Arch. dép. G 650.

(12) Mandement de L-J d'Audiert de Lussan "pour la visite générale de mon diocèse", Arch. Dep. G 579, n°115.

(13) Arch. dép. G 650 - Cahier de réponses du curé de Marcenais, 1755.

(14) "Estat des demandes qui seront faites et des articles qui seront examinés lors de la visite de Monseigneur l'Archevêque de Bordeaux dans les paroisses de mon diocèse. "

Cet opuscule de 25 pages, mis au point et publié en 1731 par Mgr de Maniban et qui servit dans les diocèses pendant 50 ans, fort rare, a été publié par M. R. Darricau dans le Bull. de la Société des Bibliophiles de Guyenne Juillet – Décembre 1968, p 131 à. 149.

(15) Arch. dép. G 579, n°151.

VII- MONSEIGNEUR DE LUSSAN CONFIRME À SAINT - ROMAIN

Lorsque, selon le cérémonial accoutumé des visites officielles des Archevêques, Mgr d'Audibert de Lussan, ayant passé la nuit à Saint-Romain-de-Boursas, se présenta à la porte de l'église paroissiale, le 12 mai 1755, il y fut accueilli par l'abbé Dupré qui en était curé depuis le mois d'août 1754, et devait le rester jusqu'en 1788...

Ce jeune prêtre, alors âgé d'un peu moins de trente ans, obéissait avec exactitude aux prescriptions⁽¹⁾ qui lui avaient été faites, à lui-même comme à tous ses confrères du Fronsadais (mais certains s'en dispensèrent), consigna sur son registre les noms et prénoms de ceux et celles qui avaient eu l'honneur d'être confirmés par Monseigneur. Il ne fallut pas moins de quatorze pages, sur deux colonnes⁽²⁾ pour contenir les noms de ces 876 paroissiens : 429 "hommes" (ou jeunes gens) et 447 "femmes" (ou jeunes filles) .

Et encore, l'abbé Dupré se plaint-il du comportement d'un certain nombre de ses ouailles : "Il y en eut plusieurs, dit-il, qui allèrent dans les paroisses voisines recevoir le sacrement de Confirmation et dont les billets ne me furent pas remis par MM. les Curés. D'ailleurs, quelques curés donnèrent des billets à mes paroissiens que je n'ai pu reconnaître"⁽³⁾. Preuve que le respect humain est de tous les temps et, même autrefois, certains paroissiens préféraient aller se confesser à un autre que leur curé, nous n'avons rien inventé.

Cette liste est d'un grand intérêt pour l'histoire de Saint-Romain. Il n'y manque guère que les membres des familles importantes: nobles, hommes de loi, magistrats, médecins, etc., qui, ayant fait leurs études à la ville, y avaient déjà reçu le sacrement. Mais, en ce qui concerne les "petites gens", presque toutes les familles vivant sur la paroisse à cette époque y sont citées. Les "hommes", seuls, se répartissent en plus de 200 noms différents.

D'autre part, une des difficultés que rencontre l'historien des anciennes paroisses réside dans les risques de confusion d'un personnage avec un homonyme contemporain. Une participation à une même cérémonie, comme celle-ci, prouve l'existence simultanée de nombreuses personnes, dans au moins une cinquantaine de foyers, portant exactement les mêmes noms et prénoms⁽⁴⁾. Ce qu'on savait déjà, mais dont on trouve peu souvent des preuves aussi massives.

A première vue, évidemment, une liste de près de 900 noms paraît assez rébarbative, mais si on la recoupe et la complète avec les mentions portées dans les autres pages du registre, on voit "cette armée humble et noire" sortir de son anonymat et s'animer devant nous. Il y a, certes, un bon nombre d'enfants



L'église - Carte postale d'Henry Guillier - Collection Monloubou - Médiathèque de Libourne



Saint-Romain la Virvée intérieur de l'église - Carte postale d'Henry Guillier - Collection Monloubou - Médiathèque de Libourne

de 8 à 12 ans, il y a les premiers communians de ce jour, de la main de Monseigneur", mais aussi leurs pères et mères, parfois leurs grands-parents.

Voici les boulangers du bourg: Jean Vivalès et Louis Lavanceau; voici le boucher, Pierre Guérin; le charron, Guillaume Eyma, et le forgeron des mêmes nom et prénom; voici François Berluron, Michel Fortin et Jean Cueille, tailleurs de pierre ; Pierre Bonnecase, charpentier et tonnelier, un homme assez instruit qui sait signer; Jean Brouard, le maçon; Michel Roussigneau, le scieur de long ; voici encore les meuniers : Arnaud, Goupil, Frouin...

Voici une hardi compagnon, Bernard Leutard, charpentier "de haute futé", et, à ses heures, charpentier de moulins" ; voici les artisans dont le métier est plus calme : Arnaud Landès, Jacques Gaussens, tailleurs ; Jean Landri, "massier" ; Arnaud La Nauze, cardeur de laine; Jean de Gasc, Jean Faugère, Jean Bouchonnet, tous trois tisserands; voici de nombreux matelots d'Asques, précédés de Jean Paleteau, leur syndic; voici les charpentiers de bateaux Pierre Letourneau, Jean Sudre.

Et le sacristain, Jean Vivalès; et le valet de M. le Curé, René Grenet; et des laboureurs et des vignerons venus des quatre coins de la paroisse. Parmi les femmes et les filles, en très grand nombre, on remarque la vieille Radegonde Labat, qui n'a pas moins de 73 ans, et aussi Marguerite Daguey, qui a dépassé la soixantaine, et par les mains de qui beaucoup, qui sont là, sont passés, car elle est "accoucheuse".

Il y a aussi une pauvre mendiane de "septante ans", Jeanne Martineau. Devant Monseigneur, plus encore que devant M. le Curé, tous et toutes ne sont-ils pas égaux ?

La cérémonie terminée, l'inspection minutieuse de l'église effectuée, ayant reçu tous ceux qui le désirent, Mgr de Lussan s'en ira, ce soir, coucher à Lalande⁽⁵⁾.

Quant à nous, peut-être nous attarderons-nous un peu à Saint-Romain...

— *Concorde n°11 — avril 1970*

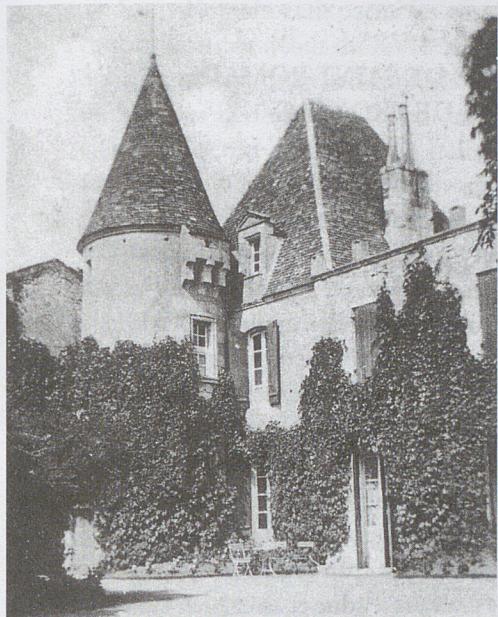
(1) Voir. Concorde , n°7.

(2) Registre paroissial de Saint.Romain de janvier 1753 à mars 1770, G G 14, fos. 27 à 35.

(3) G G 14, f 35. Pour sa justification personnelle l'abbé Dupré stigmatise ses paroissiens infidèles - à moins que ce ne soient ses confrères - en ajoutant sur son registre cette citation de saint Matthieu: *A fructibus eorum cognoscetis eos* " (. Vous les reconnaîtrez à leurs fruits.) !

(4) Par exemple: 3 Pierre, 2 Jacques et 3 Jean Appert; 3 Jean Blouin; 3 Jean de Gasc; 3 Joseph Berniard. 3 Jean Février; 3 Jean Faure; 4 Jean Massé; 6 Jean Gaussens, 2 Guillaume, 2 Pierre et 2 François Gontier; 2 Jacques et 2 Jean-Arnaud.

(5) Monseigneur de Lussan reviendra à Saint-Romain le 22 août 1769, quelques mois avant sa mort, pour la cérémonie du transfert des reliques du saint patron de la paroisse. Il confirmera alors 800 personnes, dont 283 de Saint-Romain. Registre G G 14, f. 236 à 238.



Château Lagarde
Carte postale d'Henry Guillier - Collection Monloubou
Médiathèque de Libourne



Saint-Romain la Virvée portique de l'église
Carte postale d'Henry Guillier - Collection Monloubou
Médiathèque de Libourne



Château Lagarde
Carte postale d'Henry Guillier - Collection Monloubou - Médiathèque de Libourne

VIII- L'UNION DE LA CURE DE SAINT-ROMAIN A L'ARCHIDIACONÉ DE FRONSAC

L'étude d'une ancienne paroisse, comme celle de Saint-Romain de Boursas, telle qu'elle était avant la Révolution, offre plusieurs points d'intérêt. Cette petite communauté rurale était assez éloignée des villes comme Bordeaux et Libourne pour être obligée de vivre, en cercle fermé, en grande partie avec ses ressources humaines et spirituelles. Mais, comme elle englobait l'actuelle commune d'Asques presque entière, ce petit port très actif y entretenait un courant d'affaires et de passage important qui l'empêchait de tomber dans l'excès contraire.

D'autre part se trouvant à la limite du Duché, elle était ainsi moins en butte aux tracasseries des agents du seigneur, qui résidaient généralement à Fronsac⁽¹⁾, de même que, sur le plan de la hiérarchie ecclésiastique, l'autorité de l'Archiprêtre de Fronsac, qui résidait à Bonzac, ne se faisait pas trop sentir.

Sur le plan matériel, cette paroisse, de grande étendue et assez bien cultivée, produisait un bon revenu. Au début du XVII^e siècle, le curé de Saint-Romain avait rang le "curé primitif". Et, à ce titre, il jouissait de la totalité des dîmes. On sait que cet impôt était payé en nature et variait donc en proportion des récoltes.

À l'opposé, le curé primitif devait souvent entretenir un vicaire, réparer son église, secourir les pauvres et les malades... Les populations rurales, bien conscientes de cette réalité, n'ont jamais trop reculé à payer cette redevance, dont elles voyaient l'emploi et l'utilité, et dont elles sentaient bien, quoique confusément, que "l'assiette" en était fondée sur la justice, puisqu'elle dépendait essentiellement de ce que produisait réellement la terre.

Mais il arrivait, de temps à autre, que certaines paroisses qui, par leur étendue ou la richesse de leur sol, formaient un gros "bénéfice", fussent "unies" à une abbaye, un chapitre ou une charge de haut dignitaire ecclésiastique. Doux euphémisme que cette union; cet honneur impliquait en effet une très simple formalité : les produits de la dîme tombaient désormais dans l'escarcelle du haut dignitaire, d'ailleurs généralement homme de grande valeur, mais qui, pris par les obligations de sa charge officielle auprès de l'Archevêque, ne mettait jamais les pieds dans la paroisse dont il était devenu "curé primitif", tandis que le desservant qui y résidait et continuait à avoir soin des âmes, et souvent des corps, vivait de la vie de ses ouailles, partageant la boue de leur hiver et les difficultés de leur vie quotidienne ; et n'avait plus pour subsister qu'un traitement dérisoire.

Saint-Romain était parmi les paroisses importantes qui avaient échappé à ce sort jusqu'au début du XVII^e siècle. Mais vint le jour où le Cardinal de Sourdis, qui fut un grand administrateur s'avisa qu'une partie de son diocèse n'était sous la direction d'aucun archidiacre. Le Cardinal proposa donc au chapitre de créer un quatrième archidiacre⁽²⁾ ayant sous lui les archiprêtres de Fronsac et d'Entre-Dordogne... et d'y unir la cure de Saint-Romain de Boursas"⁽³⁾. Ce qui fut fait l'an 1620, et le premier archidiacre de Fronsac fut le chanoine Jacques Miard, ancien aumônier de l'Archevêque, qui lui était tout dévoué.

Dès lors, les curés desservants de Saint-Romain seront des "vicaires perpétuels", avec l'aide d'un vicaire que devra leur fournir l'archidiacre. Mais l'action de ce dernier sera rarement bénéfique pour la paroisse et les vicaires perpétuels parfois obligés de défendre leurs droits. Cette situation, souvent anormale et hérissée de difficultés, les forcera d'être, bon gré mal gré, hors du commun. De ces desservants aux qualités remarquables, les registres paroissiaux témoignent encore, ainsi que nous le verrons prochainement,

- *Concorde n°12 - mai 1970*

(1) Judiciairement, d'ailleurs, la paroisse dépendait de la baronnie de Cadillac.

(2) Il y avait alors les archidiaconés de Médoc, Cernès et Blaye.

(3) Archives départementales, G 294. "Inventaire". p. 213.

IX- MM. LES CURES DE SAINT-ROMAIN

Les noms des anciens curés⁽¹⁾ de Saint-Romain nous sont connus, non seulement par les registres paroissiaux, mais aussi par les recherches du curé Dupré qui en établit la liste vers 1770. On peut la lire, continuée jusqu'à nos jours, sur un mur de l'église. Elle figure aussi, avec quelques détails intéressants, dans un gros registre de tables dressées par le même curé. On y constulte que si 12 "vicaires perpétuels" au moins (car il y a des lacunes dans les registres d'actes) desservirent la paroisse au XVII^e siècle, par contre, au XVIII^e, on n'en compte que cinq, et de 1691 à 1789, c'est-à-dire presque un siècle, quatre seulement : Hervé Gachet pendant trente-sept ans, Pierre Laloubie vingt et un ans, et Pierre Dupré trente-cinq ans.

Ces très longs pastorats permirent à ces trois curés de bien connaître leur paroisse et ses habitants. Chacun d'eux a laissé des notes curieuses, précieuses pour l'histoire de Saint-Romain; en particulier, mais aussi du Fronsadais en général, à cette époque.

Thomas-Hervé Gachet devint curé de Saint-Romain en 1691, à 41 ans. Il le resta jusqu'en décembre 1728, date à laquelle il se démit de son poste; sans doute était-il déjà gravement malade, car il mourut le 20 janvier 1729 "entre mes mains", écrit son successeur, "dans des sentiments très chrétiens et en bon prêtre comme il avait toujours vécu" ⁽²⁾.

Il avait rédigé un "mémoire à MM. les Curés qui viendront servir la paroisse Saint-Romain". Ce long texte, dans sa forme naïve et quelque peu monotone, est un document irremplaçable pour l'identification des vieux chemins, des limites de juridictions en même temps qu'il retrace les anciennes coutumes paroissiales ⁽³⁾.

De lui encore, nous avons un récit fort précis sur le grand hiver de 1709 et les malheurs qu'endurèrent alors les pauvres gens des campagnes ⁽⁴⁾.

L'abbé Gachet fut enseveli "dans le sanctuaire au bas du marche.pied du maître autel" ⁽⁵⁾.

Son successeur, Pierre Laloubie, avait alors 28 ans. Il fut curé de Saint-Romain jusqu'en 1749, et y mourut, à 49 ans. Il repose lui aussi dans le sanctuaire de l'église ⁽⁶⁾. Ce fut un homme pratique, qui défendit avec ténacité et intelligence les droits des "vicaires perpétuels" et contribua grandement à l'amélioration de leur traitement.

Après lui, la paroisse fut administrée : pendant cinq ans par Philippe Bone ⁽⁷⁾, lequel démissionna en 1754 et se retira sur "son bien" à Floirac, où il remplit l'office de "prêtre matutinier" jusqu'à sa mort, en 1770 ⁽⁸⁾.

Enfin, le 6 août 1754, Pierre Dupré prenait possession de la cure de Saint-Romain. Il devait y rester jusqu'en 1789.

– *Concorde n°13 – juin 1970*

(1) Pour Simplifier, nous emploierons le terme de curé pour les desservants qui, juridiquement, étaient "vicaires perpétuels".

(2) Archives Saint-Romain, G G 6, folio 52.

(3) G G 6, folios 59 à 61. Ce texte a été écrit en 1709 (voir paragraphe 17, folio 60 verso).

(4) G G 6, folio 58.

(5) G G 12, folio 219

(6) G G 13, folio 173 recto.

(7) Et non BOIRE, selon la liste peinte dans l'église.

(8) Archives de Floirac, G G 11, folio 71 verso, 13 février 1770 et non 1771 comme écrit le curé Dupré ("Volume de table", p. 612).

X- UNE PAROISSE BIEN DEFAVORISEE : ASQUES

D'après le programme de sa visite du Fronsadais, Mgr d'Audibert de Lussan devait arriver à Asques le "Dimanche 11 Mai 1755" puis "visiter Asques" et "aller coucher à Saint-Romain"⁽²⁾.

Je n'ai pas retrouvé de relation de son arrivée au petit port d'Asques, très actif à cette époque, mais on peut imaginer que ce fut grande fête pour les habitants, bien plus nombreux que de nos jours. On comptait alors, en effet, "dans le bourg et le port d'Asques 326 communians" (c'est-à dire adultes) et 213 enfants, "dans les palues d'Asques 78 communians et 25 enfants"⁽³⁾. Ces chiffres donnent un total double du chiffre actuel de la population de la commune.

Tout ce petit monde et les "bonnes gens venues de Saint-Romain, de Boursas" et des autres paroisses se pressait respectueusement, à sa descente du bateau, autour de l' Archevêque et sa suite où l'on remarquait, outre M. Aubert, chanoine de Saint-Seurin et secrétaire particulier de Monseigneur, ses trois vicaires généraux : Messires Ignace Boudin, Pierre-Joseph de Crémeaux d'Entragues et Godefroy Guyonnet de Monbalen. Ce dernier est bien connu des érudits libournais, car il fut le dernier abbé de l'abbaye de Faise (près de Lussac), où il devait être nommé dix ans plus tard. En 1755, il avait environ 37 ans⁽⁴⁾ et une noble figure, digne de l'authentique grand seigneur qu'il était. Le rôle de ces trois hauts dignitaires dans la tournée épiscopale était loin d'être honorifique : ils devaient seconder Monseigneur et assurer la visite des églises à l'écart de l'itinéraire ainsi que celle des chapelles particulières, fort nombreuses alors.

L'église d'Asques était, à cette époque, longue de "41 pieds" et large de 17. Le sanctuaire était voûté sur 15 pieds de long (soit 5 m) et le reste de la nef à charpente apparente, solide, mais "qui a besoin pour la décoration de l'église, d'être revêtue d'un lambris".

La nef était "bien pavée", le portail de l'église surmonté "de deux arceaux couronnés par une croix de Malte" dans lesquels se trouvent deux cloches "suffisantes pour appeler le peuple à l'église"⁽⁵⁾.

C'était bien là le drame. L'église existait mais il n'y avait pas de curé, chose grave à cette époque de foi vive et où le prêtre était souvent, parmi les populations qui ne savaient ni lire ni écrire ni même signer, le seul capable de leur rendre de nombreux services, en plus de la tenue des registres paroissiaux qui tenaient lieu d'état civil.

Saint-Jean d'Asques avait été à l'origine une Commanderie d'Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelés plus tard chevaliers de Malte. Le site dominant la rivière explique parfaitement ce choix.

Longtemps un religieux de cet ordre assura le service paroissial mais vint une époque où le manque de revenu força le dernier desservant à s'en aller. Et "afin de ne pas voir mourir sans sacrements ces paroissiens abandonnés, les curés de Saint-Romain ont assez de charité pour les recevoir", écrivait l'un d'eux⁽⁶⁾. Et effectivement les registres de Saint-Romain mentionnent de nombreux fidèles d'Asques.

Depuis leur lointaine Commanderie d'Argentins dont dépendait Asques, les commandeurs auraient voulu forcer les curés de Saint-Romain à desservir très régulièrement leur église, mais ceux-ci, conscients de leur devoir spirituel mais aussi de leur droit, prétendaient continuer à administrer les sacrements à Saint-Romain, n'en espérant pour récompense "que celle que le Seigneur leur prépare à la fin de leurs jours"⁽⁶⁾. Les cérémonies "dans la chapelle d'Asques" étaient fort rares.

Le chemin d'Asques à Saint-Romain, en effet, était" très mauvais en plusieurs endroits soit à pied, soit à cheval, très profond, rompu et écroulé par le courant des eaux"⁽³⁾, bref, " impraticable ".

Les pauvres paroissiens d'Asques parvinrent, en 1786, à obtenir, après une enquête faite sur place par l'envoyé de l'Archevêque, que celui-ci ordonne "qu'il sera envoyé à Asques un prêtre desservant qui y fera sa résidence habituelle. L'ordonnance précisait que, "en égard à la chèreté habituelle des denrées de toute espèce, du bois et autres choses nécessaires aux besoins communs de la vie", la pension du futur desservant serait celle d'un curé" congruiste". Il s'en trouva un, assez dévoué pour se contenter de ce minimum vital : l'abbé Sintey, "vicaire"⁽⁷⁾.

Une inscription naïve, gravée sur une plaque de marbre, rappelle la joie de ces bons chrétiens d'avoir enfin un curé :

*"LE SERVICE DIVIN A ETE RETABLIS DANS CESTE EGLISE
SOUS LE REGNE DE LOUIS XVI
PAR LE ZELLE ET LA PIETTE ET CHARITE
DE MONSEIGNEUR, DE CICE
ARCHEVESQUE DE BORDEAUX LE 9 AOUST 1788."*

En effet, bien du temps s'était écoulé depuis que, Mgr de Lussan avait traversé le village, se rendant à Saint-Romain-de-Boursas, en 1755.

- Concorde n°9 – février 1970

(1) Voir "Concorde" n° 3 et 7.

(2) "Ordre de la visite de Monseigneur l'Archevêque dans l'Archiprêtré de Fronsac en l'année 1755", placard imprimé. Arch. départ. G 579 - Pièce n° 151. ,

(3) Arch. départ. G 578, p. 222.

(4) "Rev. Hist. Arch. Libourne", n°105 (1962), p 71

(5) Arch. départ. G 578, p. 221. Enquête du 10 avril 1786.

(6) Registre paroissial G G 6 de Saint-Romain (E Suppl. 5387). Inventaire série E IV p. 166 (1721).

(7) Guignard : "Hist. de Castillon", p. 147.

“ Si ces histoires vous amusent...nous pourrons les continuer ” (air connu)

Bernard DUCASSE

Marqueterie de pierres fines

Armoiries armes blasons écus

[www. fine stone design. com](http://www.fine stone design. com)

Frédéric Massai : 06.17.55.90.95



Louis FAURE

Assurances toutes branches

Placements

39 - 41 cours Tourny
33500 LIBOURNE

Tél. : 05 57 51 56 23

Fax : 05 57 51 92 51

Agent général d'Assurances



Construire et développer
son patrimoine

LA CONVENTION PATRIMOINE



CAISSE D'EPARGNE Aquitaine Nord
GROUPE de LIBOURNE Tél. 05 57 25 61 81

S.A.R.L. L'Immobilier Moderne

APPARTEMENTS - IMMEUBLES
TERRAINS - PROPRIETES
COMMERCES

VENTES - LOCATIONS
GESTION
Syndic de Copropriété



Bruno VERSINI

31, rue Michel-Montaigne
33500 LIBOURNE
Tél. 05 57 51 26 01 - Fax 05 57 25 09 28

DES CAISSES CARTONS

aux qualités, dimensions et quantités de votre choix
dans les délais que vous souhaitez

199, avenue Georges Pompidou
Z.I. La Ballastière
33500 Libourne

Tél. : 05 57 51 35 71
Fax : 05 57 51 96 45

SMURFIT
distribution

ANCIENNEMENT CARTONNERIE DIEMONT

réédition

L'HISTOIRE DE POMEROL

de
Jean-André GARDE

Editée en 1946 par l'Imprimerie Libournaise
l'ouvrage sera réédité à l'occasion du
Centenaire de l'Eglise St Jean Baptiste de Pomerol.
S'adresser à la SHAL.

TIRAGE
LIMITÉ

Libourne

deux siècles d'images

UN FORT VOLUME

Relié - 528 pages

Couverture gravée or aux armes de Libourne

2000 DOCUMENTS
dont 1000 cartes postales
antérieures à 1914

GRAVURES ANCIENNES
PLANS, CARICATURES,
CHANSONS POPULAIRES, etc...

38 € franco de port l'édition normale.

(il reste quelques exemplaires numérotés, 55 € franco de port)

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES DE LIBOURNE

Fête des Vendanges de Bordeaux

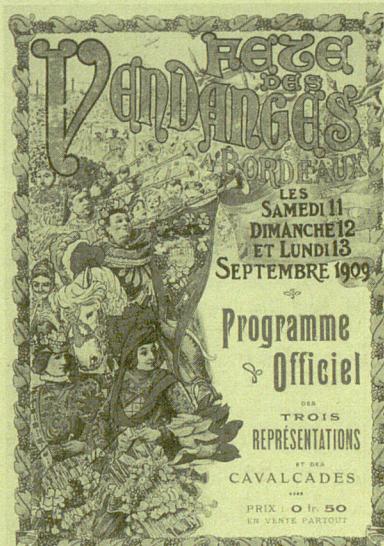
Rétrospective 1909-1999

Numéro spécial, nombreuses illustrations, documents.

4 pages et couverture en couleur

Le numéro - 7 € plus frais d'expédition
s'adresser à la Revue

Documentation et commentaires par
Bernard Ducasse



Édité par le COMMISSARIAT GÉNÉRAL DE LA FÊTE DES VENDANGES

Bureaux de *La Petite Gironde*
8, rue de Cheverus, BORDEAUX

Adhésion - Abonnement

M

- Désire adhérer à la Société Historique et Archéologique de Libourne
présenté par MM.
- Adhésion simple 9 €
- Adhésion + abonnement au tarif préférentiel Sociétaire (personnes physiques)..... 27 €
- Abonnement simple (personnes morales) 35 €
(une facture peut vous être adressée sur demande)
- Membres bienfaiteurs à partir de 100 €
- Tarif Jeunes (adhésion + abonnement) 15 €

Collection des numéros parus de la Revue Hist. et Arch. du Libournais

Collection complète disponible du Tome XXI (1953) à LV (1997)

(plus quelques n° des années antérieures)

- Désire acquérir les années suivantes
au prix de 16 € l'année (+ 5 € de port).
- Désire acquérir la collection "complète" des numéros disponibles au prix exceptionnel de 300 €.
(Livré franco à Libourne ou environs immédiats)
- Photocopie d'anciens numéros épuisés au prix de 8 € le numéro franco.

*A régler au nom de la Société Historique et Archéologique de Libourne
Boîte Postale 175 - 33501 LIBOURNE - C.C.P. Bordeaux 475-94 B*

Simplifiez notre comptabilité en vous acquittant en début d'année

**Faites adhérer de nombreux membres et
acquitez votre adhésion-abonnement au mois
de janvier de la nouvelle année civile. Merci.**

Avis de la Société Historique et Archéologique de Libourne

Règlement des séances

Les sociétaires désirant faire des présentations ou communications doivent en informer le Président ou le Secrétaire général. Ils indiqueront précisément le temps de parole nécessaire, le titre ou la nature de leur intervention. Pour une publication du programme des séances, il faut aviser le secrétaire impérativement 15 jours avant la fin du trimestre.

Les copies des communications sont remises au secrétaire après la séance. Les auteurs doivent donner de préférence une disquette informatique, sous Macintosh, Logiciel Clarisworks 5.0 (ou PC Word 6) et un tirage papier de leur article. Ils sont invités à limiter leur texte à environ 10 pages avec notes en bas de page, en le composant en Times corps 11. Une iconographie doit accompagner chaque étude. L'illustration agrémenté et enrichit tout travail de recherche. La publication d'un article plus long implique une parution en «feuilleton» sur plusieurs numéros.

Les présentations d'objets sont à accompagner d'une note à remettre au secrétaire en début de séance. Elle doit comporter toutes les indications utiles : circonstances de découverte, noms de lieux et de personnes, poids, mesures (pour petits objets, en mm), ainsi que les photos, ou dessins indispensables. Les dessins doivent être effectués sur transparent ou papier non quadrillé, sans blancs inutiles entre les objets dessinés. L'échelle doit être figurée linéairement sur les dessins et non par une mention de proportion.

Notes de mémoires

La Société Historique et Archéologique de Libourne n'accepte en aucune manière la solidarité des opinions émises par les membres ou par leurs auteurs, même reproduites dans la Revue. Les mémoires, publiés dans leur ordre de réception, doivent être déposés, complets et définitifs, avant toute insertion. La commission des publications ne saurait statuer que sur un manuscrit achevé. Les auteurs peuvent faire effectuer, à leur frais, des tirés-à-part en s'adressant au secrétariat. Quelques feuilles de chaque numéro sont tirées à l'intention des auteurs, qui doivent contacter le secrétariat pour en prendre livraison, sauf envoi à leur frais.

Avertissements

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant-cause, est illicite et constitue une contrefaçon (art. 2 et suivant du Code pénal). Les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective sont interdites, sauf autorisation du directeur de la publication. Les anciens numéros peuvent être obtenus à des conditions préférentielles auprès du secrétariat.

SOMMAIRE du Tome LXIX

Autour du Bataillon scolaire de Libourne Michel SAINT-MARC (suite et fin)	p. 1
Le Prévôt des Maréchaux de Libourne Christophe BLANQUIÉ	p. 11
Charles Garrau, poète foyer et instituteur aveugle au début du 19e siècle	
Jean VIRCOULON	p. 26
Histoire de la Mode, tirés de "L'Illustration"	p. 31
Histoire de la Synagogue de Libourne et note sur Isaac Baïz Boris SANDLER	p. 37
1er Vendémiaire An X : Le système métrique devient obligatoire Boris SANDLER	p. 51
Du Kiwi dans les Rillettes : Réflexions sur l'identité culturelle alimentaire	
Frédéric DUHART	p. 55
Etat de la commune d'Arveyres au début du XIX ^{ème} siècle Jean-Claude HUGUET	p. 73
Les Élus Cantonaux du Canton de Lussac de 1833 à 1940 Christophe-Luc ROBIN	p. 89
Lettre à Danglade Hubert AUSCHITZKY	p. 101
Note d'Histoire et d'Archéologie Bernard DUCASSE	
La première église de Fronsac	p. 106
Il y a 1200 ans Charlemagne batissait le premier château de Fronsac	p. 108
Une ancienne paroisse l'Isle du Carney	p. 112
La légende de l'Isle du Carney	p. 114
Grands projets vus du haut du tertre	p. 117
L'Archiprêtre de Fronsac au XVII ^{ème} siècle	p. 124
Monseigneur de Lussan confirme à Saint-Romain.....	p. 128
L'union de la cure de Saint-Romain à l'Archidiacané de Fronsac	p. 132
Une paroisse bien défavorisée : Asques	p. 135

Ce numéro "Spécial Fronsac" du 4^{me} trimestre 2002, marque, à la fois, les 70 ans de la création de notre société en décembre 1932; et les 80 ans de notre Secrétaire "Perpétuel" : Bernard Ducasse (né le 7 novembre 1922). Nous souhaitons un bon anniversaire à ces deux vénérables et dynamiques institutions.

Christian Martin

CALENDRIER :

Dimanche 19 janvier 2003 : **Assemblée Générale de la SHAL**
à 10h, Bourse du Travail, rue Giraud

Permanence au local de la S.H.A.L., 3 rue Etienne Sabatié (1er étage), chaque samedi de 10h à 12h.
(contact : (pour le samedi ou d'autres dates éventuelles) Ch. Martin : 05 57 74 01 31, B. Ducasse : 05 57 51 12 60)

Errata :

Notre collègue Alain-Pierre Vizerie, est toujours membre du Conseil d'Administration de la SHAL, mais son nom a été malencontreusement omis, en page 2 de couverture, lors de l'impression de cette page en début d'année.
Nous demandons l'indulgence de nos lecteurs et leur présentons nos excuses pour les coquilles qui ont subsisté.

Société historique et archéologique de Libourne

Reconnue d'utilité publique (décret du 21 novembre 1960)

Siège social : 1, rue Etienne Sabatié, Libourne

Adresse postale : B.P. n° 175 - 33501 LIBOURNE CEDEX

Gérant - Directeur de la publication : Christian Martin

Commission paritaire : n° 64 430

SIREN : 781 927 504 - SIRET : 781 927 504 0014 - ISSN : 1158-3363

Imprimerie : A.G.A., 94, rue du Président Carnot LIBOURNE - Tél. 05 57 55 46 46

Date de parution Janvier 2003

Cotisations pour 2002 : 9€ min. + Abonnement préférentiel sociétaire : 18€ = 27€

Abonnement personnes morales : 35€

A régler au nom de la Société Historique et Archéologique de Libourne

B.P. 175 - 33501 LIBOURNE CEDEX - CCP Bordeaux 475-94 B